



# SAINT-CLOUD



Le Marché de Montretout provisoirement installé autour de l'Eglise Stella Matutina



association  
des commerçants  
et artisans de  
**S.t. CLOUD**

*membre adhérent*

siège social mairie de saint-cloud

**Favorisez de vos achats**

les commerçants

membres de l'association

**Ils se sont groupés**

**pour mieux vous servir**

Monsieur,  
vous habitez à Saint-Cloud

.....habilitez-vous à Saint-Cloud

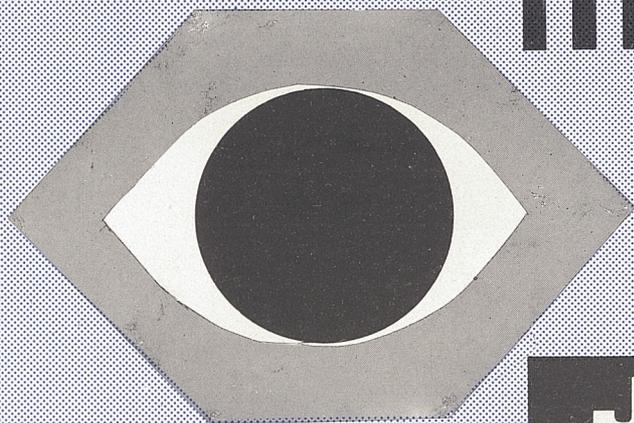
**PIERRE**

CHEMISIER-TAILLEUR

90, bd. de la République - -602.53.15

des costumes griffés Cardin, Dormeuil, Guy Laroche..... et à vos mesures (formule industrielle)

**optique  
médicale**



**J. MIGNARD**

PHARMACIEN / OPTICIEN

**2 ter RUE ROYALE, SAINT-CLOUD**

TEL. 602-03-99

## le Crédit Lyonnais vous voit déjà au soleil l'hiver prochain

Aujourd'hui, c'est un jour comme les autres. Mais l'hiver prochain, vous aimeriez bien emmener vos enfants au soleil.

Voici ce que nous vous proposons :

Vous ouvrez un compte-chèques et un compte sur livret. Vous nous donnez l'ordre de virer automatiquement chaque mois une certaine somme de votre compte-chèques à votre compte sur livret.

Nous vous versons un intérêt de 7 %.

Ainsi, avec l'argent épargné et les intérêts acquis, vous êtes assuré de pouvoir partir l'hiver prochain. Venez vite nous voir et confiez-nous vos projets.

 **CREDIT LYONNAIS**  
l'autre façon d'être une banque

Du lundi au vendredi :

**CD** - 8, rue Dailly, de 9 h à 16 h 30 **sans interruption**

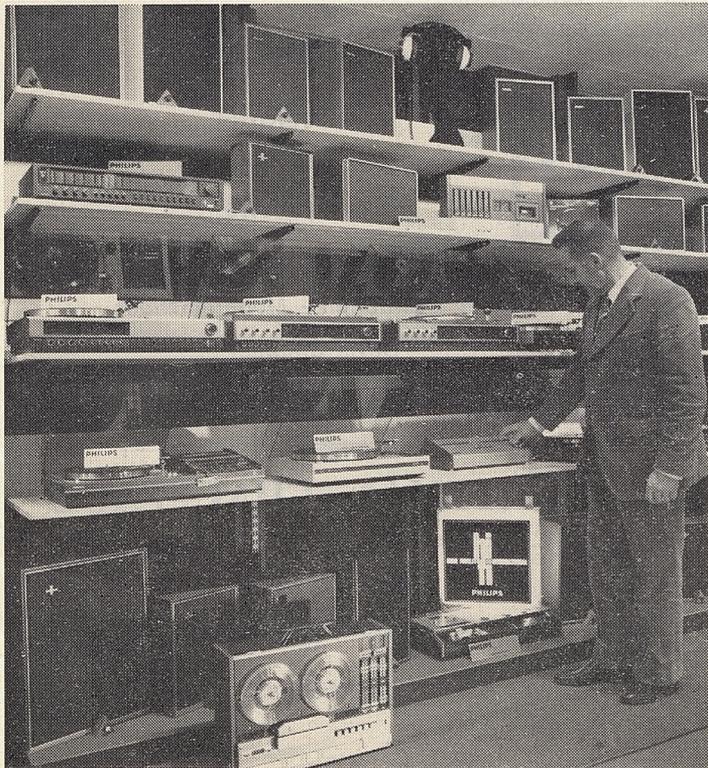
**SC** - Palais de l'Autoroute, de 9 h à 13 h et de 14 h 45 à 17 h

**LD** - 11, avenue de Longchamp, de 10 h à 13 h et de 14 h 45 à 19 h

Du mardi au samedi :

**SB** - 98, bd de la République, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 15 à 17 h

## TÉLÉVISION - RADIO - HIFI - ELECTRO-MÉNAGER



1950 - 1975

25 Années d'expérience à votre Service

**Jean LECLERC**

vous présente son nouvel Auditorium

Une marque

réputée

# PHILIPS

LA MEILLEURE IMAGE COULEUR

Un service après-vente  
incomparable

**TELECLAIR - RADIO**  
42, boulevard de la République  
SAINT-CLOUD - 602 66.55



## ASSURANCES

ACCIDENTS - INCENDIE - VIE  
RESPONSABILITE CIVILE

*Particuliers - Commerces - Industries*

**VOIZARD et BERNARD**

27, rue Pasteur

92 SAINT-CLOUD

602 89.02 - 602 89.93

Ouvert jusqu'à 19 heures

## CENTRE CHIRURGICAL VAL D'OR

16, rue Pasteur, 92210 SAINT-CLOUD

☎ 602 70.72

*Conventionné avec la Sécurité  
Sociale et l'ensemble des Mutuelles*

Couverture - Plomberie - Sanitaire - Electricité

## **B. MELLINET**

12, rue Royale, 92210 SAINT-CLOUD

602 20.55

Appareils ménagers

Concessionnaire des grandes marques

A. MARTIN - MIELE - BOSCH

Service spécial dépannage

TELE COULEUR - MACHINES A LAYER  
LAVE-VAISSELLE

## **C. PAGEIX**

Peinture - Papiers peints

39, avenue du Maréchal-Foch

92210 SAINT-CLOUD

☎ 602 48.71

**SAINT-PERON** : Coiffeuse Dames

**SAINT-PERON** : Parfumerie

4, parc de la Bérengère, SAINT-CLOUD  
Tél. 771 74.38

## HOTEL RESTAURANT

3 ETOILES N.N.

# VILLA HENRI IV

36 CHAMBRES tout confort,  
bains, douches, wc particuliers

UNE SALLE DE CONFERENCE  
pour 40 personnes

UN RESTAURANT dont la cuisine  
est confiée à un chef de classe  
Il est prudent de retenir sa table

Le restaurant est fermé le dimanche soir

43, boulevard de la République

92210 Saint-Cloud - Tél. 602 59.30

Télex 27 105 F TXFRA/Réf. 205

Parking

## ENTREPRISE CIRASSE

fondée à Saint-Cloud en 1830



COUVERTURE

PLOMBERIE

ELECTRICITE

*Neuf - Entretien - Modernisation*

*Devis gratuits*

72, rue Royale

602 41.49

---

## HERTEMAN CHAUFFAGE

(anciens Etablissements DURON)

GAZ - MAZOUT

Isolation - Régulation

*Toutes études : installations, transformations*

170, rue Tahère

771 81.66



Le 1<sup>er</sup> mars 1975

*La conjoncture économique et financière de ce début de l'année 1975 a obligé votre Conseil Municipal à apporter quelques modifications à la politique budgétaire qu'il met en œuvre depuis les élections.*

*De 1971 à 1974 en effet l'accent avait été mis de manière prioritaire sur les dépenses d'investissement, car il s'agissait de rattraper le retard considérable que Saint-Cloud connaissait en matière d'équipements collectifs. A cet égard, l'adoption le 25 janvier 1973 du Programme Quinquennal couvrant les années 1973 à 1977 nous a permis de bien organiser le développement de la cité.*

*Comme vous le savez, les deux premières tranches annuelles de ce programme sont en voie de réalisation et 21 opérations ont déjà été engagées.*

*Pour 1975, nous sommes confrontés à une forte augmentation des dépenses de fonctionnement. Cette augmentation provient de la progression des prix et des salaires, de la nécessité de créer 15 nouveaux emplois municipaux pour assurer le fonctionnement de la crèche, enfin de l'incidence des dépenses très considérables de l'ensemble sportif des Tourneroches.*

*Pour faire face à cette forte augmentation des dépenses de fonctionnement, nous avons pensé qu'il était souhaitable de faire une pause dans celles d'investissement, de manière à ne pas augmenter trop fortement la pression fiscale à Saint-Cloud. Ainsi, le budget primitif de 1975 s'établit en recettes et en dépenses réelles à plus de 34,6 millions de francs, dont 10,8 millions de dépenses d'investissement.*

*Pour équilibrer ce budget, la progression des impôts locaux sera de 14,8 %, pourcentage du même ordre de grandeur que celui retenu par le Conseil Général pour l'augmentation de la fiscalité départementale.*

*Permettez-moi d'ajouter que dans les prochaines semaines un nouveau pas sera accompli dans la procédure de rénovation du Centre de Saint-Cloud, dont le projet vient d'être légèrement remanié, afin d'éviter des démolitions inutiles. J'ai le ferme espoir que les premiers travaux de rénovation pourront commencer prochainement.*

*Vous trouverez dans le présent numéro du bulletin municipal beaucoup d'informations sur l'activité du Conseil Municipal et sur les problèmes qui vous préoccupent. Je souhaite que vous lui fassiez un bon accueil et que mieux informé des problèmes actuels de notre ville, vous participiez davantage aux travaux des comités de quartiers et des Commissions extra-municipales.*

*Wbescode*

Jean-Pierre FOURCADE

# sommaire

■ Editorial de M. FOURCADE, Maire de Saint-Cloud .....	3
■ Conseil Municipal .....	5, 6, 7, 8
■ Budget Primitif de 1975 .....	8, 9
■ Participation de la Population à l'Activité Municipale .....	10, 11, 12
■ Signalisation .....	12
■ Urbanisme .....	13
■ Manifestations communales .....	14, 15, 16
■ Activités de la Maison de l'Amitié en 1974 .....	17, 18, 19
■ Association intercommunale d'aide et soins à domicile à Saint-Cloud .....	20
■ Croix Rouge Française .....	20
■ Carnet .....	21
■ Activités de la Brigade de Gendarmerie en 1974. A l'heure des Bilans .....	21
■ Vie culturelle .....	22, 23, 24
■ Peinture : Le salon de 1974 .....	25
■ Vie des Associations .....	26, 27, 28
■ Sports .....	29
■ Informations Pratiques .....	30
■ Protection des Animaux et de la Nature .....	29
■ Etat-Civil .....	31, 32

Les photos sont de MM. D. Bassinet, F. Faivre d'Arcier, M. Guéna  
et du journal « Les Nouvelles de Versailles »

## BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL

Prix de vente du numéro : 1 F

Paiement par chèque bancaire libellé au nom de  
M. le receveur-percepteur de Saint-Cloud ou par  
virement à son C. C. P. Paris 9003-64

## Abonnements

Annuels .....	4 F
De soutien .....	10 F

# CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 28 NOVEMBRE

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU  
17 OCTOBRE 1974 adopté à l'unanimité  
sans observation.

### COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS SUR LES PROBLEMES DE POLITIQUE MUNICIPALE ET SUR LEURS ACTIVITES

**M. le Maire**  
annonce au Conseil que les modalités de fonctionnement du Service des Eaux desservant Saint-Cloud vont être prochainement remaniées, de façon à permettre une amélioration de la qualité de l'eau potable dans la région,

informe le Conseil de la décision du Conseil Général des Hauts-de-Seine de créer un périodique départemental qui sera envoyé à chaque famille à partir de l'année prochaine. Il précise que malgré le coût élevé de cette publication, il a été favorable à sa création, qui permettra de mieux informer les habitants du département des Hauts-de-Seine des problèmes qui les concernent directement.

#### M. BASSINET

donne le bilan de l'aide apportée aux associations concernant la reprographie de documents,

fait un rappel des activités culturelles qui doivent se dérouler en décembre,

donne la parole à :

— Mme FAUQUENOT pour le compte rendu de la commission extra-municipale du 20 novembre, sur la participation des familles aux prix de revient réels des cantines, colonies de vacances, centres aérés et classes transplantées ;

— M. GUAY pour faire le compte rendu de la réunion de comité de quartier n° 5 du 30 octobre, en l'absence de M. GAUDICHON ;

— M. VINSON, dont le comité de quartier n° 4 a eu lieu le 13 novembre ;

— M. VOIZARD qui rend compte du comité de quartier n° 6 du 27 novembre.

#### M. CUNY

informe qu'il a reçu, ainsi d'ailleurs que tous les membres du Conseil Municipal, une lettre de la Présidente d'une association s'occupant de la rénovation du Centre, demandant des précisions au sujet de la rédaction des annexes à la convention à passer avec l'UFI-UFIC.

Cette convention et ses annexes ne sont pas présentées à cette séance du Conseil. Ce problème sera traité, au moins partiellement, au prochain Conseil qui proposera la liste des immeubles à démolir et à restaurer,

avise que la ligne de minibus allant de la Verboise (Garches) à la Défense, passe maintenant dans le haut de Saint-Cloud (avenue Foch-boulevard de la République, Lycées - rue du Mont-Valérien, rue Armengaud, rue Coutureau). La R.A. T.P. est également d'accord sur le principe du lancement du busphone, sa mise en service est désormais conditionnée par un accord du Syndicat des Transports Parisiens,

donne des précisions concernant l'amé-

nagement prochain de cinq carrefours du boulevard de la République.

#### M. LOUGOVOY

fait connaître que les travaux du stade quai Carnot sont arrêtés par suite des intempéries,

avise que l'accord avec la Société HACHETTE, pour l'utilisation du stade E. Fourest, a été reconduit,

signale qu'une étude est actuellement en cours avec l'U.A.S. Saint-Cloud, afin de préciser des modalités de fonctionnement, une convention sera passée ultérieurement avec cette association,

rend compte des propositions du Stade Français-Faisanderie, concernant certaines activités sportives scolaires complémentaires,

informe que le séjour actuel des enfants des classes transplantées se déroule normalement. Le 2° départ est prévu pour le 6 janvier,

fait part de 44 inscriptions au centre de Tamié des agents communaux et du personnel enseignant, pour le séjour du 22 au 30 décembre,

avise que les difficultés rencontrées pour les études surveillées avec le personnel enseignant se sont aplanies,

informe qu'une réunion de la Caisse des Ecoles a eu lieu le 18 novembre,

signale qu'à la demande du Conseil Général des Hauts-de-Seine, une élève de terminale C du Lycée de Saint-Cloud, étudiant le russe, a été désignée pour aller à Moscou, durant les vacances de Noël, avec d'autres enfants de la ban-

lieue parisienne, jumelée avec la banlieue moscovite,

donne quelques indications concernant la réunion de consommateurs du 4 novembre.

#### Dr ARNAUD

donne le bilan concernant les affectations de logements depuis le 1<sup>er</sup> janvier, signale que 180 logements sont en construction dans les Z.A.C. Fouilleuse et Montretout. Un contingent sera réservé pour les employés des divers services publics de Saint-Cloud : enseignement, P.T.T., Police, employés communaux, etc.,

informe que quelques personnes relouées par l'ancienne Municipalité, rue Ferdinand-Chartier, toucheront une aide du Bureau d'Aide Sociale de 150 F par mois, pour les aider à payer leur loyer trop élevé,

fait part que l'Agence de l'Emploi adressera à la Mairie les fiches des employeurs de Saint-Cloud,

signale que la convention signée pour la crèche avec la Caisse d'Allocations Familiales, nous est parvenue et devra être approuvée par le Conseil Municipal,

rend compte que 400 colis de Noël seront distribués aux personnes âgées et qu'un colis sera offert aux jeunes gens accomplissant leur service militaire,

indique qu'en faveur des anciens, une sortie aura lieu le 8 décembre au théâtre Montansier de Versailles, où sera donné « Le Marchand de Venise »,

et que le 17 décembre, une séance de cinéma sera offerte à l'Ecole Allemande à l'occasion de Noël,

rappelle, à la demande de Mme MOREAU, qu'une collecte de sang aura lieu samedi matin au Foyer des Sportifs quai Carnot et dimanche à Stella Matutina.

#### M. LE LUHANDRE

signale l'accord des marchands forains sur le déplacement provisoire du marché de Montretout à Stella Matutina et sur la restructuration de celui de la Bérengère (réunion du 27 novembre),

informe de l'accord de la ville de Paris concernant la location à la ville de Saint-Cloud des terrains des réservoirs de l'Avre, d'une superficie de 22 000 m<sup>2</sup>.

### COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE dans le cadre de la délégation de pouvoirs accordée par le Conseil Municipal (Loi du 31-12-70)

M. le Maire informe le Conseil Municipal de l'arrêt qu'il a pris depuis la dernière séance :

— règlement des honoraires dus à M. Jean GOULLEQUER, architecte D.P.L.G.,

88, boulevard Raymond-Poincaré à Garches, pour sa mission d'expertise sur l'habitation du pavillon du gardien de la propriété sise 9, rue du Commandant-Lareinty à Saint-Cloud.

### DELIBERATIONS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Sur avis favorable de M. le Président de la Commission des Finances et du Plan,

1° a) **ADOpte le projet de restructuration des bâtiments de la colonie de vacances de Saint-Brévin.**

AUTORISE M. le Maire à présenter à la Direction Départementale de l'Équipement de la Loire-Atlantique, le permis de construire afférent à ces travaux.

DEMANDE à M. le Maire de faire procéder à un appel d'offres pour l'exécution de ces travaux.

b) **AUTORISE** M. le Maire à signer un contrat avec le Cabinet d'Architectes Associés « André G. PINEAU - André PARENT et Hugues PINEAU », 19, rue du Maine à Nantes (44), qui est chargé de concevoir, de diriger et d'établir les règlements des travaux de restructuration de la colonie de vacances municipale de St-Brévin-l'Océan.

2° a) **DECIDE** de confier à M. WICKER Jean, ingénieur conseil, le soin d'établir le projet de consolidation du sous-sol du boulevard Jules-Peltier, de diriger lesdits travaux et d'en assurer le contrôle.

**AUTORISE** M. le Maire à passer un contrat avec cet ingénieur.

b) **AUTORISE** M. le Maire à passer un marché de gré à gré avec l'Entreprise BOTTE pour l'exécution de tous forages et injections nécessaires à la consolidation du sous-sol du boulevard Jules-Peltier.

3° **DECIDE** d'acquérir, à l'amiable, la propriété des Consorts MAUBAN : 15, rue Dailly à Saint-Cloud, pour 473 m2 environ, d'autoriser M. le Maire à signer l'acte notarié.

**SOLLICITE** la déclaration d'utilité publique en vue de l'exonération de toute perception au profit du Trésor Public, conformément aux dispositions de l'article 295 du code de l'Administration Communale.

4° **AUTORISE** M. le Maire à signer des avenants n° 1 pour :

— le lot n° 7 - Entreprise SAUVAGET : chauffage,

— le lot n° 9 - Entreprise ALLEMAND et Cie : revêtement de sols, pour les travaux d'aménagement à l'Ecole Maternelle de Montretout.

5° **AUTORISE** M. le Maire à signer une convention de gestion pour assurer le fonctionnement du foyer-logement pour personnes âgées, boulevard de la République à Saint-Cloud, avec l'A.R.E.P.A.

6° **DECIDE** de modifier deux garanties d'emprunts accordées à la Société « La Résidence Urbaine » (Création d'une ZAC au marché de Montretout).

7° **INVITE** le Maire, lorsqu'il aura obtenu l'accord des riverains, à engager la procédure de déclassement de la rue de Montretout, entre l'avenue Foch et la rue Tahère.

8° **DECIDE** le déplacement de l'actuel marché de Montretout, autour de l'Eglise Stella Matutina (place Henri-Chrétien, devant le parvis, et en partie sur l'avenue des Villes-Jumelées), pendant les travaux de construction par la Résidence Urbaine, de logements H.L.M., du nouveau marché couvert et de divers locaux, 38, boulevard de la République à Saint-Cloud.

**CHARGE** M. le Maire de régler avec le concessionnaire des Marchés, M. GUERIN, les conditions matérielles et financières dans lesquelles ce déplacement et cette installation provisoire pourront avoir lieu.

9° **DECIDE** de verser la prime d'installation allouée aux agents titulaires en deux parties égales :

— la première partie versée : 2 mois après la titularisation,

— la deuxième partie versée : 7 mois après la titularisation.

Puis, par 26 voix et 1 abstention, celle de M. FRIES,

10° **DECIDE** d'allouer une indemnité supplémentaire aux directeurs et directrices d'école pour assurer la comptabilité des tickets de cantine. Cette indemnité sera versée pendant la période effective de fonctionnement des cantines scolaires. Elle prendra effet du 16 septembre 1974.

Puis, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

11° **ADOpte** le tarif pour insertion de textes publicitaires dans le Bulletin Municipal.

\*\*

#### QUESTIONS DIVERSES

— **DECIDE** de créer une opération 18 bis au Plan Quinquennal d'Equipe-

## SÉANCE DU 30 JANVIER

### COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADOJOINTS SUR LES PROBLEMES DE POLITIQUE MUNICIPALE ET SUR LEURS ACTIVITES

**M. le Maire** évoque le problème du doublement du viaduc de raccordement de l'autoroute et donne lecture d'une lettre du Ministre de l'Equipe-ment précisant que cette opération ne sera pas réalisée au 7° plan,

donne des précisions sur la diffusion de la brochure départementale d'informations, décidée par le Conseil Général des Hauts-de-Seine.

**M. BASSINET** donne l'état des inscriptions nouvelles et radiations sur la liste électorale au 31-12-74,

fait le bilan des mouvements de population concernant les naissances et les décès en 1974,

rappelle brièvement les dates des concerts devant avoir lieu prochainement :

— 1<sup>er</sup> février : concert du G.E.R.M. en Mairie,

— 23 février : André GOROG, le piano romantique à l'auditorium de l'Ecole de Musique,

— 1<sup>er</sup> mars : orchestre J.-F. PAILLARD à Stella Matutina,

précise que le Musée d'Histoire Locale sera ouvert au public à partir du 1<sup>er</sup> mars, les mercredi et samedi de 14 h 30 à 17 h 30,

informe que le recensement général de la population se déroulera entre le 20 février et le 20 mars 1975.

**M. CUNY** signale que le Préfet a délivré au Stade Français un permis de construire une piscine dans le Parc de Saint-Cloud, donne le nouvel itinéraire des minibus de La Verboise,

fait part des inquiétudes de certains Clodoaldiens au sujet des plantations boulevard de la République devant la nouvelle station Mobil. N'étant pas conforme au projet approuvé les plantations seront refaites,

à savoir « Aménagement d'une Ecole de Musique » dans les locaux acquis par la ville aux 4-6, rue du Mont-Valérien, dits « Propriété CERS »,

de désaffecter une partie du crédit prévu pour la construction d'une salle polyvalente (P.E. op. n° 18) et de reporter ce crédit pour l'aménagement de cette Ecole de Musique (P.E. op. n° 18 bis).

— **AUTORISE** M. le Maire à signer une convention avec la ville de Paris pour occupation par la ville de Saint-Cloud d'un terrain d'environ 2,2 hectares, situé entre les rues Michel-Salles et du Camp-Canadien.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 28 NOVEMBRE 1974 adopté à l'unanimité, compte tenu des observations présentées par MM. ARNAUD et LEYMARIE.

informe que le Conseil Général a voté des crédits pour un aménagement du terrain situé devant la S.C.I. Azur boulevard de la République.

#### Mme BRUNAU

rappelle brièvement les visites des nouvelles réalisations ou chantiers en cours le 25 janvier 1975 : école maternelle de Montretout, école primaire des Coteaux, vestiaires-douches du stade du quai Carnot, foyer-logement pour personnes âgées,

précise que les dossiers de reconstruction de l'école maternelle des Coteaux, après quelques difficultés, sont maintenant au point et que ceux de l'école de la ZAC Fouilleuse prendront du retard,

**rend compte des travaux de voirie.** Remise en état de trottoirs aux Coteaux et aux alentours du C.E.S. La remise en état de l'affaissement du boulevard Jules-Peltier se poursuit, mais fait part de ses inquiétudes pour la partie supérieure de l'avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny,

signale que sont commencés les travaux de mise en place des égouts avenue des Chalets, avenue de Nancy et avenue de la Passerelle,

pense qu'avant le 1<sup>er</sup> mars seront terminés les travaux essentiels qui devraient permettre une meilleure circulation autour de l'hippodrome les jours de courses.

#### M. LOUGOVOY

donne quelques informations concernant les classes transplantées qui se déroulent normalement, malgré le manque de neige, et sur les inscriptions pour les colonies de vacances de février,

informe que le circuit de ramassage pour l'école maternelle de Montretout a été remanié pour permettre de prendre une dizaine d'enfants supplémentaires,

fait part des nouveaux tarifs des can-

tines scolaires, à partir du 1<sup>er</sup> février. Les familles ont été avisées par lettre, avise qu'une enquête est en cours concernant l'intoxication alimentaire qui a touché une trentaine d'élèves de l'école du Val-d'Or,

signale que les nouveaux aménagements du stade du quai Carnot sont appréciés par les dirigeants sportifs,

rappelle que le cross annuel de la ville de Saint-Cloud aura lieu le 16 février au stade de la Faisanderie,

précise que la convention avec l'U.A.S. Saint-Cloud sera soumise au prochain Conseil Municipal.

**Dr ARNAUD**

fait le point des attributions de logements et des demandes d'admission pour le foyer-logement pour personnes âgées,

informe que satisfaction a été donnée à 36 demandeurs d'emploi domiciliés à Saint-Cloud,

fait part d'une amélioration dans le service et la confection des repas à la Maison de Retraite Lelégard,

donne les dates des diverses manifestations théâtrales prévues pour les personnes du 3<sup>e</sup> âge,

fait connaître que le Repas de l'Amitié aura lieu cette année le 31 mai au C.E.T.

**M. LE LUHANDRE**

signale que le marché de Montretout a été déplacé et que cette mise en place se réalise sans trop de difficultés.

Mme OLIVIER et M. MELLINET font le compte rendu de leurs comités de quartier qui ont eu lieu respectivement les 11 décembre et 8 janvier.

**COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE**  
dans le cadre de la délégation de pouvoirs accordée par le Conseil Municipal (Loi du 31-12-70)

M. le Maire informe le Conseil Municipal des arrêtés qu'il a pris depuis la dernière séance :

— Recouvrement de participation Pavillon, 50, avenue Foch à Saint-Cloud ; M. MAURY, ingénieur subdivisionnaire.

— Signature d'un avenant n° 1 à la Convention en date du 16 juillet 1973, entre la ville de Saint-Cloud et l'Association « Les Concerts de Saint-Cloud », pour l'initiation musicale des élèves des écoles élémentaires de Saint-Cloud.

— Signature, en régularisation, d'une police d'assurance n° 5 707 444 couvrant les risques d'incendie des bâtiments com-

munaux, avec la Société « La Concorde », 5, rue de Londres, 75009 Paris, ayant pour intermédiaire SERTAC : Service Technique d'Assurance Conseil, 46, rue Pierre-Charron, 75008 Paris. Autorisation permanente de signature d'avenants à cette police.

— Signature d'un marché de gré à gré avec la Société Anonyme B.R.M. dont le siège social est à Bressuire (79300), B.P. 67, pour la fourniture de mobiliers scolaires et de mobilier pour bâtiments communaux.

— Contrat d'hébergement avec une association pour une colonie de vacances à Pâques 1975.

**DELIBERATIONS**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

Sur avis favorable de M. le Président de la Commission des Finances et du Plan,

1<sup>o</sup> a) **ADOpte le budget primitif de l'exercice 1975**, équilibré en mouvements réels à la somme de 34 636 406,74 F.

Ce budget comporte les dotations suivantes :

	Dépenses	Recettes
Section d'investissement .....	10 832 594,15 F	6 856 843,73 F
Section de fonctionnement .....	23 803 812,59 F	27 779 563,01 F

VOTE le produit à recouvrer pour impositions et taxes diverses.

b) **VOTE le budget annexe de l'assainissement**, équilibré en mouvements réels à la somme de 343 000 F, dont :

	Dépenses	Recettes
Section d'investissement .....	128 512,19 F	—
Section de fonctionnement .....	214 487,81 F	343 000 F

c) **CONFIRME les produits et les taux des impositions communales** qui seront majorées en 1975 de 14,80 %.

d) **FIXE** pour 1975 le taux de la redevance d'assainissement au m<sup>3</sup> d'eau à 0,16 F.

e) **DECIDE** d'affecter la participation versée par le promoteur de la ZAC Guinard-Fouilleuse à la réalisation d'équipements communaux : 1 480 000 F.

f) **ARRETE** la liste des abonnements aux publications administratives.

g) **VOTE** les subventions aux divers organismes et associations.

h) **ADOpte** des virements de crédits de l'exercice 1974.

2<sup>o</sup> **Poursuivant la procédure de rénovation du Centre de Saint-Cloud,**

— **DEMANDE** à Monsieur le Ministre de l'Equipement :

**de retenir comme périmètre de restauration**, conformément à l'article L.313.4 du C.U. celui qui a été défini par l'arrêté de ZAC et tel qu'il figure par un trait rouge sur le croquis joint,

— **DEMANDE** à Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine :  
**d'arrêter à l'intérieur de ce périmètre**

la liste des bâtiments à démolir et à conserver, conformément à l'article R.312.3 du C.U. et d'approuver pour chaque immeuble à restaurer le programme des travaux à réaliser dans un délai fixé, conformément à l'article R.312.4 du C.U.,

**de bénéficier des aides et subventions prévues** par les textes pour les opérations groupées,

**de réserver :**

— **un lot de logements du type P.L.R.** pour les foyers inclus dans des immeubles insalubres,

— **et un contingent de logements primés** pour les propriétaires et co-propriétaires expropriés désireux de se réinstaller dans le périmètre rénové.

3<sup>o</sup> **DECIDE** de modifier la garantie d'emprunt à accorder à la Société Anonyme d'H.L.M. CODELOG à Paris pour la construction d'immeubles du programme de « La Fouilleuse » sur le terrain des Etablissements Guinard.

4<sup>o</sup> a) **DECIDE** d'autoriser M. le Maire à signer un avenant n° 1 au bail emphytéotique, signé le 18 février 1974 entre la ville de Saint-Cloud et la Société Anonyme d'H.L.M. « Travail et Propriété », prolongeant la durée du bail de 50 à 65 ans. Construction d'une résidence pour personnes âgées.

b) **DECIDE** d'autoriser M. le Maire à signer un avenant n° 1 à la Convention, signée le 7 mars 1974, d'une part avec la Société Anonyme d'H.L.M. « Travail et Propriété », pour la construction d'une résidence pour personnes âgées et d'autre part avec l'A.R.E.P.A. pour la gestion de cette résidence (modificatif de l'article 1 de ladite convention, relatif à la durée du bail emphytéotique, portant celui-ci de 50 à 65 ans).

c) **AUTORISE** M. le Maire à signer un avenant n° 1 avec l'entreprise BOTTE, titulaire du marché initial, pour les travaux supplémentaires de consolidation du sous-sol du boulevard Jules-Peltier à St-Cloud.

d) **AUTORISE** M. le Maire à signer avec l'entreprise SAPPY (titulaire d'un marché d'étanchéité concernant la restructuration de l'école et de la cantine des Coteaux) :

— un avenant n° 1 pour travaux supplémentaires ;

— un avenant n° 2 pour revalorisation du marché initial concernant les produits dérogatoires dérivés du pétrole.

e) **AUTORISE** M. le Maire à signer des avenants n° 1 avec les entreprises suivantes : (vestiaires douches du stade Carnot)

— pour le lot n° 1 : Entreprise CARTIGNY pour la suppression des chapes,  
— pour le lot n° 3, étanchéité : Entreprise KOENIG.

f) **DECIDE** d'autoriser M. le Maire à signer un avenant n° 1 au contrat de concession des marchés forains.

g) **DECIDE** de modifier le tarif des droits de place sur les marchés de Saint-Cloud (Montretout, les Coteaux, la Passerelle), à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1975.

5<sup>o</sup> a) **DECIDE :**

— **de modifier**, selon le vœu de la Commission extra-municipale, le quotient familial afférent aux cantines scolaires en créant 3 tranches supplémentaires,

services dans les cantines scolaires.  
 — de fixer à 340 F la participation des familles au stage de perfectionnement de ski en février.  
 — de fixer à 26 F la participation journalière des familles pour les colonies de vacances de Pâques.

c) DECIDE :  
 — d'autoriser le personnel du Centre Technique et Educatif de « La Belle Etoile » à prendre ses repas au Centre Alpin de Tamié, lorsqu'il fait fonctionner les remonte-pentes au profit des enfants de Saint-Cloud.

d) DECIDE d'accorder une demi-bourse aux frais d'études des élèves candidats au baccalauréat musical, fréquentant le lycée J.-P. RAMEAU et le Conservatoire National de la Région de Versailles.

6° a) DECIDE de créer, à partir du 1<sup>er</sup>

mai 1975, les emplois nécessaires à l'ouverture de la crèche municipale.

b) DECIDE de créer, à compter du 1<sup>er</sup> février 1975, un emploi de secrétaire administrative de service médico-social, dactylographe.

7° ACCEPTE diverses indemnités pour dommages causés au patrimoine communal au cours de l'année 1974.

8° AUTORISE M. le Maire à ester en justice auprès du Conseil d'Etat suite au jugement du Tribunal Administratif de Paris en date du 9 avril 1974.

DESIGNE Maître GIFFARD pour représenter la ville de Saint-Cloud.

DECIDE d'accepter le règlement des frais de justice.

**QUESTIONS DIVERSES**

— DECIDE, à titre tout à fait exceptionnel, de rembourser la somme de 80 F pour des tickets de cantine scolaire non utilisés par une famille ayant quitté la commune.

— AUTORISE M. le Maire à ester en

justice auprès du Tribunal Administratif de Paris.

DECIDE d'accepter le règlement des frais de justice.

\* \*\*

M. le Maire indique que la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu en principe le **jeudi 13 mars 1975 à 21 h.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 24 h.

# LE BUDGET PRIMITIF DE 1975

Le budget primitif de 1975 s'équilibre en recettes et dépenses totales (mouvements réels et mouvements d'ordre) à la somme de ..... 56 875 966,44 F en augmentation de 9,5 % par rapport au budget primitif 1974.

Dans ce budget les *mouvements réels* s'élèvent à la somme de ..... 34 636 406,74 F se décomposant :

	Dépenses	Recettes
Section d'investissement ....	10 832 594,15 F	6 856 843,73 F
Section de fonctionnement ..	23 803 812,59 F	27 779 563,01 F

en augmentation de 8,5 % par rapport au budget primitif de l'an dernier.

Est traité à part le budget d'assainissement pour 1975 équilibré à la somme de ..... 670 599,13 F en mouvement budgétaire, dont 442 543,47 F en mouvements réels.

Dans la suite de l'exposé, il n'est fait mention que des mouvements réels.

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

La section d'investissement se présente de la façon suivante :

Recettes : 6 856 843,73 F en diminution de près de 9,8 % par rapport à 1974.

Dépenses : 10 832 594,15 F en diminution de près de 20,5 % par rapport à 1974.

L'insuffisance de recettes par rapport aux dépenses prévues est compensée par le prélèvement effectué sur la section de fonctionnement,

Soit ..... 1 790 007,88 F

et les cotations d'amortissement prévues en dépenses à la section de fonctionnement pour une somme de ..... 2 185 742,54 F

Soit, au total, une somme de ..... 3 975 750,42 F

Les principales recettes sont les suivantes :

■ Subventions d'équipement et participation à des travaux d'équipement ..... 1 958 590,00 F

dont la plus importante est la participation de la Z.A.C. Guinard : 1 480 000,00 F (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> fractions) pour participation à des équipements collectifs.

■ Mouvements de dettes ..... 4 870 000,00 F représentant les emprunts à contracter pour le financement des dépenses d'investissement ainsi que deux emprunts à contracter pour la modernisation de l'éclairage public et les gros travaux de voirie.

Les principales dépenses prévues sont les suivantes :

■ Frais extraordinaires ..... 169 000,00 F (frais d'études et contrats de rénovation)

■ Mouvements de dettes ..... 1 156 094,15 F Cet article concerne les frais d'amortissement de la dette en capital.

■ Biens meubles et immeubles ..... 4 012 500,00 F Parmi les principales dépenses, il faut citer :

● Acquisition d'un immeuble pour relogement de la Trésorerie Principale : 2 900 000,00 F

● Acquisitions de terrains pour rénovation urbaine : ..... 500 000,00 F

■ Travaux neufs ..... 4 995 000,00 F

Il s'agit, essentiellement, de travaux nouveaux ou en cours prévus au programme quinquennal d'équipement.

● Programme de voirie 1975 ..... (op. n° 2) : 750 000,00 F

● Ecole Z.A.C. Guinard ..... (op. n° 15) : 750 000,00 F

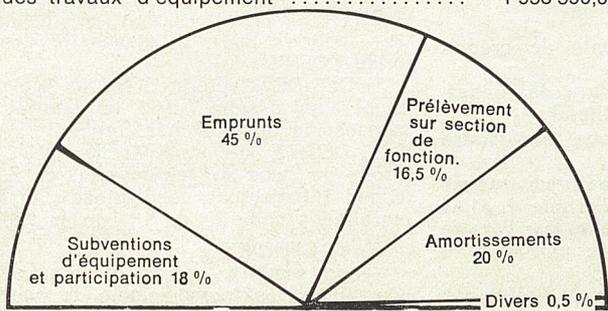
● Aménagement école maternelle Coteaux ..... (op. n° 10) : 750 000,00 F

● Aménagement école du Centre .. (op. n° 11) : 700 000,00 F

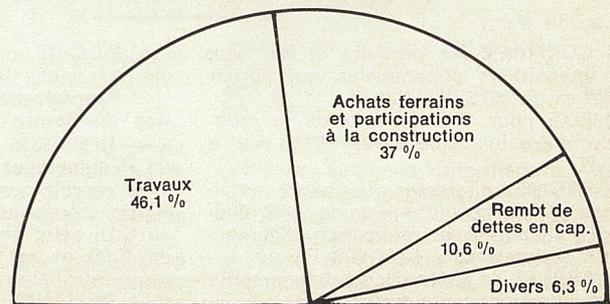
● Crèche ..... (op. n° 19) : 410 000,00 F

● Construction école primaire de Montretout ..... (op. n° 13) : 350 000,00 F

● Aménagement gymnase au C.E.S. (op. n° 17 bis) : 200 000,00 F



Section d'investissement : Recettes



Section d'investissement : Dépenses

- Aménagement du stade sur le terrain de l'Avre ..... (op. n° 17) : 250 000,00 F
- Aménagement d'une école de Musique ..... (op. n° 18 bis) : 350 000,00 F

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les prévisions de recettes et de dépenses pour la section de Fonctionnement s'établissent ainsi :

Recettes : 27 779 563,01 F en augmentation de 14 % par rapport à 1974.

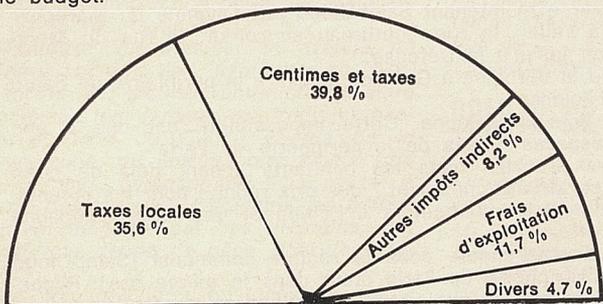
(en supposant que soient votés les centimes nécessaires pour équilibrer les dépenses).

Dépenses : 23 803 812,59 F en augmentation de 26 % par rapport au Budget primitif de 1974 et de 6 % par rapport à l'ensemble du Budget 1974 (B.P. et B.S.).

Le surplus de recettes, soit : 3 975 750,42 F est, comme cela a déjà été indiqué, transporté à la section d'investissement pour assurer son équilibre.

Les principales recettes sont les suivantes :

- Frais d'exploitation ..... 3 267 100,00 F  
 parmi lesquels la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères : 1 850 000,00 F, et les recettes des cantines, classes de neige et colonies de vacances : 1 170 000,00 F.
- Taxe locale (ancienne Taxe sur les salaires) au lieu de 8 818 590,92 F en 1974 (+ 1 071 409,08 F), soit 14,5 % en plus. 9 890 000,00 F
- Autres impôts indirects ..... 2 273 000,00 F
- Ex-Centimes et Taxes assimilées ..... 11 080 000,00 F  
 en supposant acceptée une augmentation légèrement inférieure à 15 % du produit des centimes nécessaires pour équilibrer le budget.



### Section de fonctionnement : Recettes

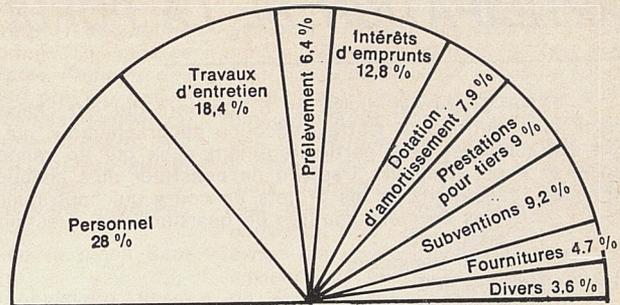
Parmi les principales dépenses, on peut citer :

- Personnel ..... 7 872 800,00 F  
 en augmentation de 32,1 % par rapport à 1974.
- Travaux ..... 5 130 691,00 F  
 en augmentation de 19,7 % par rapport à 1974.
- Participations et prestations pour tiers ..... 2 495 700,00 F  
 en augmentation de 26,8 % par rapport à 1974.
- Frais financiers ..... 3 549 512,33 F  
 en augmentation de 18,6 % par rapport à 1974.
- Allocations et subventions ..... 2 579 333,20 F  
 en augmentation de plus de 35,6 % par rapport à 1974.

L'augmentation de 35,6 % par rapport à 1974 est due :

- d'une part, à l'augmentation globale de 15 % de subventions accordées aux différentes associations d'intérêts social, culturel, sportif ou scolaire ;
- d'autre part, à l'augmentation très importante de la subvention nécessaire pour assurer l'équilibre du Budget de Fonctionnement de la piscine, passée de 310 000 F à 557 000 F — augmentation de 79,6 % due pour l'essentiel à l'augmentation des tarifs du fuel.

En outre, une subvention de démarrage de 50 000,00 F a été inscrite au Budget pour le Foyer des personnes âgées et une somme de 50 000,00 F pour reversement au Bureau d'Aide Sociale du produit du ramassage des vieux papiers.



### Répartition par nature de dépenses

Quant à l'augmentation des crédits pour les travaux d'entretien, elle est due, essentiellement, à la hausse des prix intervenue en 1974 dans ce domaine.

### BUDGET PRIMITIF D'ASSAINISSEMENT 1975

Le Budget Primitif d'Assainissement pour 1975 s'élève, en ce qui concerne les mouvements budgétaires à : 670 599,13 F au lieu de : 672 998,14 F en 1974, ce qui représente une très légère diminution : 0,35 %.

En mouvements réels ce budget s'élève, en recettes et en dépenses, à ..... 442 543,47 F au lieu de ..... 445 279,48 F en 1974, en diminution de 0,6 % sur l'année précédente.

Le montant de la section d'investissement est de ..... 228 055,66 F en dépenses, les recettes étant nulles puisqu'il ne s'agit que des amortissements.

Le montant de la section de Fonctionnement est, en dépenses, de ..... 214 487,81 F et en recettes de ..... 343 000,00 F

Les recettes de la section de Fonctionnement sont identiques à celles de 1974 et les dépenses sont aussi sensiblement les mêmes.

En conclusion, la contribution de la Ville qui était de 140 203,49 F en 1973, nulle pour 1974, est également nulle pour 1975.

### CONCLUSION

Ce budget 1975 diffère des budgets précédents par :

- un net ralentissement du taux de progression :

Budget primitif 1972 : + 30 % par rapport à celui de 1971  
 Budget primitif 1973 : + 23 % par rapport à celui de 1972  
 Budget primitif 1974 : + 14 % par rapport à celui de 1973  
 Budget primitif 1975 : + 8,5 % par rapport à celui de 1974

- une augmentation importante des dépenses de fonctionnement par rapport à celles d'investissement. De 1972 à 1975, la répartition de ces dépenses a évolué de la manière suivante :

	Fonctionnement	Investissement
Budget primitif 1972	55 %	45 %
Budget primitif 1973	54 %	46 %
Budget primitif 1974	59 %	41 %
Budget primitif 1975	69 %	31 %

- une pause dans les dépenses d'investissement. Pour la réalisation d'un programme quinquennal d'équipements les crédits suivants ont été ouverts :

1973	9 891 560
1974	9 525 988
1975 (primitif)	7 166 095

Ce budget marque un changement assez important avec la politique engagée en 1971. Mais, dans la conjoncture présente, il était difficile d'agir autrement sans augmenter très sensiblement la pression fiscale.

Notons qu'à Saint-Cloud en 1975, l'augmentation de cette fiscalité sera de 14,8 %, moins forte que dans des communes avoisinantes.

R. LE LUHANDRE  
 Maire-adjoint chargé des  
 Affaires Economiques et Financières

# PARTICIPATION DE LA POPULATION A L'ACTIVITÉ MUNICIPALE

Saint-Cloud est divisé en 6 quartiers qui ont chacun une vie propre, un caractère particulier et des problèmes souvent assez différents. Cette « découpe géographique », qui correspond à une réalité, ne signifie pas pour autant que tous les habitants, et plus particulièrement ceux qui se rendent aux comités de quartiers, se désintéressent de la vie communale, et il est d'ailleurs frappant de constater qu'à chaque réunion les habitants posent toujours des questions sur les grandes réalisations et les projets en cours qui contribuent à l'amélioration de la vie à Saint-Cloud.

Lors des derniers comités de quartiers, les questions générales posées abordaient deux grands problèmes :

- l'urbanisme,
- et les transports.

## I. — L'URBANISME

☐ **La crèche** : les travaux se poursuivent comme prévus. Elle ouvrira en septembre 1975. Vue de l'extérieur, son architecture s'harmonise parfaitement avec celle de l'église Stella Matutina toute proche.

☐ **Le foyer-logement** : situé à l'angle du boulevard de la République et de la rue Henri-Regnault, il comprendra 75 logements (des studios et quelques deux pièces, avec cuisine et salle de bains) et un certain nombre de pièces communes : salle de restaurant, salons, infirmerie, etc., que les personnes âgées pourront utiliser tout en étant parfaitement indépendantes dans leur propre appartement.

☐ **Le marché de Montretout** : depuis janvier 1975, il est provisoirement transféré près de l'église Stella Matutina, car, sur le terrain qui l'abritait va s'édifier un marché couvert et des habitations à loyer modéré.

☐ **Le nouvel hôtel des Postes** : il est en cours de construction à l'angle de la rue Pigache, de la rue de la Source et du boulevard de la République. A son achèvement, ce sera le bureau principal de Saint-Cloud. Celui de la rue de l'Hospice, beaucoup trop petit, devenant une annexe de quartier (comme il y en a déjà aux Coteaux et à Montretout).

☐ **La modernisation de la gare** : elle en est encore à son début. Après les travaux de réfection des voies, la S.N.C.F. entreprendra la reconstruction du bâtiment lui-même. Le plan est affiché rue Dailly, à la sortie du souterrain, et en haut de l'escalator.

## II. — LES TRANSPORTS

Depuis la rentrée scolaire, les habitants de Saint-Cloud ont pu constater un certain nombre de changements sur les lignes d'autobus :

☐ **Le 431 et le 482** ont été repris par la R.A.T.P. Leur fréquentation a augmenté de 30 %. Les habitants regrettent qu'ils empruntent pratiquement le même trajet dans Saint-Cloud.

☐ **Le 360** (minibus de la Verboise) a changé d'itinéraire. Il traverse maintenant Saint-Cloud par l'avenue du Maréchal-Foch, le boulevard de la République et la rue Marie-Bonaparte à l'aller, la rue Coutureau au retour, la rue du Mont-Valérien avant de reprendre son trajet initial au carrefour Washington jusqu'à la Défense.

☐ Une nouvelle ligne a été créée : celle du **318** qui, venant de la Verboise à Garches, passe à la périphérie de Saint-Cloud (rue de la Porte-Jaune) et continue jusqu'à l'hôpital Raymond-Poincaré.

☐ Les habitants regrettent qu'aucun autobus ne traverse le Bois-de-Boulogne. Cette impossibilité est due à une décision du Conseil de Paris qui veut préserver l'un des derniers espaces boisés de la périphérie de Paris.

☐ **Le busphone** : il sera mis en fonctionnement le 15 septembre prochain mais les habitants posent déjà de nombreuses questions à son sujet : quel sera le tarif ? Y aura-t-il des cartes d'abonnement ? des prix réduits pour les enfants, les familles nombreuses et les personnes âgées ? Tous ces problèmes sont actuellement à l'étude et une large campagne d'information sera faite en temps opportun.

☐ **Les taxis** : les tarifs sont élevés car les taxis de Saint-Cloud sont encore sous le régime communal (Saint-Cloud n'est d'ailleurs pas une exception, de nombreuses communes de la périphérie de Paris étant dans le même cas). Rappelons cependant qu'ils sont maintenant, pour la plupart, équipés de radios et que vous en obtiendrez un facilement en appelant le **969 52.62**.

Rappelons enfin qu'un plan des transports desservant Saint-Cloud est à la disposition des habitants, en Mairie, au secrétariat général.

## COMITÉ DE QUARTIER N° 4

Le 13 novembre 1974, MM. J.-P. FOURCADE, Maire ; B. CUNY, Maire-Adjoint ; P. VINSON, responsable du quartier ont présenté et discuté avec les participants les réalisations suivantes :

● 3 squares plantés d'arbres et arbustes avec bancs et rond de sable :

Rue du Mont-Valérien (devant le n° 40, ouverture cet hiver) ;

Rue Henri-Regnault, en extension du jardin du foyer logement pour personnes âgées (ouverture dans 1 an) ;

Entre le boulevard de la République et la rue Traversière dans le parc de la Résidence Bois d'Orval (ouverture dès l'achèvement des travaux du bâtiment Est) ;

● un terrain de libres ébats sportifs à l'angle des rues du Camp-Canadien, Michel-Salles et du boulevard de la République (environ 11 000 m<sup>2</sup>) en automne 1975 (après déplacement d'une partie des jardins ouvriers sur le talus contigu aux

réservoirs de l'Avre). Ce terrain appartient à la ville de Paris, il est inconstructible car destiné à une éventuelle extension des réservoirs ;

● un gymnase, fin 1976, à côté du Groupe Scolaire ZAC Guinard ;

● l'ouverture du musée de la ville dans les locaux du complexe sportif rue du Mont-Valérien (inauguré par la brillante exposition des artistes Clodoaldiens dont le vernissage a eu lieu le 16 novembre) ;

● réalisation au printemps des tennis sur la piscine, gérés par le complexe sportif ; l'étanchéité du sol vient d'être faite ;

● la probable réinstallation de l'école de musique rue du Mont-Valérien face à la rue des Villarmains (la construction d'une salle polyvalente d'usage culturel prévue sur ce terrain est différée) ;

● l'aménagement d'un parking, pour les jours de course, sur l'hippodrome, (par la Société des Courses qui l'a acquis) ;

● l'élargissement dans quelques mois, du carrefour Camp-Canadien-République. La station service s'installera dans Delta. Les abords du marché seront alors définitivement aménagés ;

● le bas de la rue des Villarmains ne sera pas élargi, ce qui permettra de sauver quelques arbres. Mais la chaussée sera réparée lors de l'achèvement de l'immeuble Est de la Résidence Bois d'Orval. Par contre, le long de la rue du Mont-Valérien, le blockaass sera démoli, et la promenade plantée d'arbres continuée devant le nouvel immeuble ;

● des arceaux seront posés devant les commerces en haut de la rue du Val-d'Or pour permettre de circuler avec des poussettes.

Par ailleurs, sur le plan social, ont été annoncés :

● le développement de la culture physique (gymnastique, natation) pour l'Age d'Or ;

● l'enquête de l'UFCS sur les occupations et préoccupations des femmes ;

● les possibilités d'orientation offertes aux jeunes et aux adultes par l'Agence Nationale d'Information Universitaire.

Toutes précisions sur ces activités peuvent être obtenues à la Mairie et à la Maison de l'Amitié.

## COMITÉ DE QUARTIER N° 6

C'est le mercredi 27 novembre que M. VOIZARD, conseiller municipal, a réuni les habitants du quartier dont il est responsable au C.E.T. Santos Dumont, en présence de Mme BRUNAU, maire-adjoint, de M. CHARTIER et de M. GUAY, conseillers municipaux.

Une centaine de personnes assistaient à ce comité.

### VOIRIE, TRAVAUX :

Les habitants du quartier posent toujours la question de savoir quand sera aménagé le carrefour Magenta ; (c'est maintenant chose faite).

Feux rouges : deux nouveaux feux ont été posés, l'un rue Dailly, à hauteur du square, pour permettre aux enfants des écoles de traverser sans danger et sans être obligés d'emprunter la place Silly, toujours encombrée ; l'autre pratiquement à l'angle de la rue Pasteur et de la rue Lelégard (qui restera tout de même à sens unique). Un troisième sera installé à l'intersection de la rue Preschez et de la rue Gounod.

Trottoirs : rue Pasteur et avenue du Général-Leclerc, les habitants se plaignent de leur mauvais entretien. Un autre problème : leur largeur, rue Emile-Verhaeren, en face du C.E.T., et rue de la Porte-Jaune, ou leur encombrement (rue de Garches, personne ne peut passer à cause des travaux). L'élagage des arbres, souvent négligé par les riverains, est aussi une cause de gêne pour les piétons.

La tranchée creusée dans le parc : pour une meilleure information de tous, une réunion avec projection de photos pourrait être organisée avec les entrepreneurs qui s'occupent du chantier.

Notons d'autre part que la construction du tunnel et du pont aura une incidence infime sur la route nationale qui va vers Ville d'Avray.

### STATIONNEMENT

Les parcmètres : les habitants les trouvent souvent chers et préfèrent en général les zones bleues qui, la plupart du temps ne sont pas respectées. Il n'est donc pas question d'étendre le système pour l'instant.

### COLLECTE DES VIEUX PAPIERS

M. VOIZARD donna les jours de ramassage dans chaque secteur et rappela que les profits réalisés seront intégralement versés au Bureau d'Aide Sociale de la Ville :

- Zone A : 2° et 4° lundi de chaque mois
- Zone B : 2° et 4° mardi
- Zone C : 2° et 4° mercredi
- Zone D : 2° et 4° jeudi

## COMITÉ DE QUARTIER N° 3

Il y eut l'habituelle bonne participation d'environ 60 personnes autour de Mme BRUNAU, maire-adjoint, et de Mme OLI-

VIER, conseiller municipal responsable de ce quartier, le mercredi 11 décembre.

Après quelques informations rapides sur la rénovation de l'Ecole Primaire des Coteaux, la pose d'un feu pour la traversée du quai Carnot et l'aménagement du terrain de la Blanchisserie Militaire, une discussion très animée s'organisa autour de deux questions importantes :

— les travaux du boulevard Jules-Peltier ;

— et l'aménagement de la place Santos-Dumont.

Certains riverains du boulevard Jules-Peltier semblaient sous-estimer l'importance des dégâts et pensaient que la ville s'engageait dans des travaux trop importants. Mme BRUNAU a pu leur donner la copie du rapport de l'expert.

En ce qui concerne la place Santos-Dumont, la pose des feux tricolores, seule garantie de sécurité pour les enfants, est contestée par quelques habitants, alors que les îlots directionnels posés aux abords du Pont Sénard sont bien accueillis.

Mme BRUNAU indiqua alors que des feux seraient installés tout d'abord d'une façon provisoire et qu'ils seraient clignotants aux heures creuses.

Le problème du stationnement envahissant, souci prédominant de ce quartier fut aussi évoqué et il ne resta pas le temps d'examiner le projet de construction de la S.N.C.F. en bordure de la ligne Puteaux-Issy-Plaine.

## COMITÉ DE QUARTIER N° 2

Organisé le mercredi 8 janvier par M. MELLINET, conseiller municipal, ce comité de quartier eut lieu en présence de M. FOURCADE, maire, conseiller général des Hauts-de-Seine, de Mme BRUNAU, et de M. CUNY, maires-adjoints, de Mme FAUQUENOT, de M. VOIZARD, et de M. CHARLIER, conseillers municipaux, et de M. HALLE, secrétaire général de la Mairie.

110 personnes environ assistaient à cette réunion.

Avant d'aborder la rénovation, M. MELLINET invita les participants à poser des questions et à évoquer les problèmes de leur quartier.

### VOIRIE, CIRCULATION

Le mauvais éclairage de la pente du passage souterrain rue Dailly, les dalles disjointes du trottoir qui fait l'angle de la rue de l'Eglise et de la rue du Docteur-Desfossez, le feu clignotant en bas de la rue Royale qui rend la traversée très difficile pour les piétons et l'absence de passage protégé en haut de cette même rue, au carrefour de la rue de l'Eglise et de la rue d'Orléans, la propreté des trottoirs et des rues, sont autant de questions que les habitants aimeraient voir résoudre. Mme BRUNAU annonça qu'un feu à bouton poussoir sera installé à 40 mètres au-dessus du carrefour de la rue du Docteur-Desfossez et de la rue Dailly, en attendant le passage souterrain sous la rue Dailly, face à la rue du Docteur-Desfossez, que la future implantation de la R.A.T.P. justifiera pleinement.

Les habitants s'inquiètent aussi du danger qu'il y a pour les piétons à emprunter la rue du Calvaire où les voitures font des « pointes de vitesse » bien que celle-ci soit limitée à 45, ainsi que des embouteillages trop fréquents sur le Pont des 3 Pierrots. La solution est difficile à trouver car le pont ne sera pas refait dans l'immédiat et sa résistance ne permet pas de l'élargir provisoirement en empiétant sur les trottoirs. Déjà, pour éviter les cisaillements dangereux, il est envisagé de mettre la rue des Gâte-Ceps en sens unique dans la descente avec remontée par la rue du Bois de Boulogne, quand le pan coupé sera réalisé.

Quand au problème du stationnement dans le Centre Ville, il ne sera vraiment résolu que lorsque le quartier sera aménagé. En attendant, le « terrain Pourtalé » acquis par la Municipalité, sera provisoirement aménagé et réservé aux voitures des fonctionnaires, diminuant d'autant l'encombrement de la place Charles-de-Gaulle et de la place de l'Eglise.

### FAIRE SES ACHATS A SAINT-CLOUD

Bien que des habitants se plaignent des prix pratiqués sur les marchés, principalement pendant les périodes de vacances, ils demandent tout de même que les marchés de Saint-Cloud soient maintenus mais que des vérifications y soient effectuées.

### RENOVATION

L'assistance nombreuse était venue surtout pour savoir ce qu'il advenait de la réhabilitation du Centre Ville. M. CUNY, à l'aide des plans, expliqua longuement ce problème dont vous trouverez l'essentiel à la rubrique « Urbanisme Saint-Cloud - Rénovation ».

## COMITÉ DE QUARTIER N° 1

Le 5 février 1975, Mme OHRESSER, conseiller municipal, avait réuni les habitants du quartier n° 1, en présence de M. CUNY et du docteur ARNAUD, maire-adjoints, de M. GUAY, conseiller municipal, et de M. HALLE, secrétaire général de la Mairie.

La plupart des questions posées se rapportaient aux problèmes d'urbanisme, car le boulevard de la République et ses alentours sont actuellement en pleine mutation.

1) Le GYMNASSE DU C.E.S. GOUNOD : les parents d'élèves s'inquiètent de la date de sa construction. M. CUNY précisa que ce C.E.S. ne comprenait pas de gymnase. La municipalité a malgré tout décidé d'en construire un à ses frais pour les élèves d'abord, et aussi pour les habitants du quartier. Son ouverture est prévue pour la rentrée prochaine.

2) Le CENTRE COMMERCIAL DE MONTRÉTOU : C'est un centre commercial dû à l'initiative privée de certains commerçants de la Ville groupés en G.I.E. (Groupement d'Intérêt Economique). Ce n'est pas du tout une opération menée par la Mairie. Toutefois, M. CUNY précisa que la municipalité est favorable à la création d'un centre dans le haut de Saint-Cloud, où, actuellement, le réseau commercial est très nettement insuffisant.

Les deux mesures susceptibles d'être

suite page 12

# SIGNALISATION

Les réunions des comités de quartiers sont toujours instructives, car elles nous révèlent une bonne part des préoccupations de chacun d'entre vous. Parmi celles-ci, la circulation et le stationnement se situent en bonne position. Nous avons déjà évoqué dans ce Bulletin, les difficultés de stationnement et les moyens malheureusement limités, comme dans l'ensemble de la région parisienne, que nous avons, d'y faire face. Cette fois, je vous parlerai plus particulièrement de circulation et de signalisation.

En effet, si la configuration de Saint-Cloud, déployée sur les pentes d'une colline, coupée en trois par les deux voies de chemin de fer et coincée par la Seine, a un aspect pittoresque, elle se révèle comme une réalité bien contraignante. Depuis trois ans, nous avons essayé de porter remède à deux maux :

- 1) la vitesse excessive à laquelle circulent trop de voitures de transit,
- 2) le nombre insuffisant de passages protégés.

Comme vous le savez, la voirie se divise en trois sections principales :

- a) les voies de grande circulation : avenue du Maréchal-Leclerc, boulevard de la République, rue Pasteur, rue Gounod, rue Dailly, quai Carnot, quai de Sèvres, sur lesquelles seul le Préfet a autorité ;
- b) les départementales : rue de la Porte-Jaune, rue du Mont-Valérien, rue du Camp-Canadien, à propos desquelles nous devons, avant toute décision, obtenir l'accord de l'autorité préfectorale ;
- c) la voirie municipale (c'est-à-dire tout le reste excepté quelques voies privées) pour laquelle toute nouvelle mesure doit être visée par l'autorité de tutelle.

Il nous a fallu, par exemple, pour limiter la vitesse rue du Calvaire et rue du Mont-Valérien, convaincre notre autorité de tutelle — ce qui ne fut pas facile — de même que pour limiter le tonnage des camions pouvant pénétrer dans le vieux centre de Saint-Cloud, ou pour modifier la circulation rue Hébert. Dans chacun de ces cas, nous plaidions au nom d'administrés nombreux à s'être manifestés, ce qui nous facilitait la tâche.

Les dernières mesures exécutées ou en cours ont été elles aussi prises ou obtenues avec le concours de nos concitoyens, à titre privé ou groupés en associations, particulièrement les associations de parents d'élèves.

C'est ainsi que nous avons eu l'autorisation de poser un feu avec bouton poussoir rue Pasteur à la hauteur de la maison de retraite Lelégard, ce que réclamaient ses pensionnaires. Nous avons eu aussi la possibilité de mettre un feu à bouton poussoir (plus impressionnant parce que posé sur consoles à cause de la courbe de la rue Dailly) en haut des escaliers de l'Arcade. Ce feu est essentiellement destiné à protéger les enfants qui descendent vers l'école du Centre ou Saint-Pie-X et qu'on ne peut obliger à faire le détour par le passage souterrain de la gare et la rue Lauer, parce que la place de l'Hôpital, dans les conditions actuelles, n'est que trop surchargée.

Nous avons aménagé les abords du Pont Sénard, rendus dangereux parce que les voitures y circulaient à une vitesse excessive. Tenant compte du manque de visibilité qui a provoqué deux accidents graves, nous avons, grâce à des îlots directionnels, coupé le souffle aux automobilistes trop pressés.

Place Santos-Dumont, où trois accidents graves ont eu lieu, nous avons dû non seulement créer un terre-plein central très élargi autour de la statue du héros brésilien, mais contrôler la circulation sur l'avenue de Lattre-de-Tassigny et la rue de Suresnes que les voitures, lancées depuis la rue Dailly jusqu'à Suresnes, sans interruption, empruntaient parfois à 100 km/h. Un sens giratoire pour l'avenue Duval-le-Camus, l'avenue de Longchamp, ou l'avenue Romand, un feu les contrôlant, deux feux protégeant la traversée de la rue de Suresnes et de l'avenue de Lattre-de-Tassigny, devraient assurer une meilleure sécurité.

Enfin, mais bien tard, puisque nous avons eu à déplorer un deuxième accident mortel, nous avons été autorisés à poser un feu à bouton poussoir au niveau de la rue des Milons pour traverser le quai Carnot, ce qui rendra moins périlleux l'accès à l'arrêt de l'autobus.

Il semble enfin que nous pourrions très prochainement équiper d'un autre feu à bouton poussoir la traversée de la rue Dailly au niveau de la rue du Docteur-Desfossez, en attendant de réaliser le passage souterrain au débouché de l'escalier de la rue Audé. En effet, le transfert de la gare du Pont de Saint-Cloud et du terminus de la R.A.T.P., dans le cadre de l'aménagement de la place Clemenceau, font de ce passage, autrefois peu utilisé, un passage privilégié pour ceux qui empruntent les transports en commun.

Il nous reste, mais c'est une affaire que nous ne pourrions mener qu'avec l'aide financière du département, à aménager les abords du Pont des 3-Pierrots. Nous espérons pouvoir, en attendant la pose de feux, instaurer un sens de circulation descendant par la rue des Gâte-Ceps, remontant par la rue du Bois-de-Boulogne, dès que le pan coupé aura été réalisé par le promoteur qui construit à ce niveau.

Je ne parle pas, bien entendu, de l'ensemble des carrefours du boulevard de la République, que M. CUNY et moi avons minutieusement étudiés avec l'Équipement mais qui, comme le carrefour Magenta, déjà largement commencé, devront être réalisés au cours des 15 mois à venir par la Direction Départementale de l'Équipement.

Je laisse également en attente les problèmes concernant la rue de la Porte-Jaune. Cette voie départementale étant en outre mitoyenne entre les villes de Garches et de Saint-Cloud, toute décision la concernant demande de multiples concertations.

Il faut que nos concitoyens ne s'y trompent pas : notre but n'est pas de les gêner mais de les protéger. Saint-Cloud est une commune que tous ses voisins traversent pour se rendre à Paris. Nous voulons les habituer à prendre, à une vitesse modérée, les voies qui sont faites pour eux et les éloigner des rues que leur tracé ou leur capacité réduite rendent dangereuses lorsqu'elles doivent supporter, le matin et le soir, un trafic anormal.

Pour nous, la signalisation doit être dissuasive à l'égard des automobilistes étrangers à Saint-Cloud qui recherchent des raccourcis, et protectrice pour les piétons, surtout quand il s'agit d'enfants ou de personnes âgées.

S.F. BRUNAU

maire-adjoint chargée des travaux de la voirie et de la circulation

suite de la page 11

prises par la Mairie pour faciliter cette implantation sont les suivantes :

- les prescriptions du Plan d'Occupation des Sols (POS), dans ce quartier, prévoyant une zone commerciale ;
- la possibilité, si les riverains sont d'accord, du déclassement d'une partie de la rue de Montretout.

Si rien ne vient contrarier le déroulement de cette affaire, le centre, dont le

permis de construire sera déposé incessamment, devrait être terminé pour fin 1976, début 1977 et comprendra une grande surface, des commerçants indépendants et un parking de 250 places.

3) La SALLE POLYVALENTE, rue du Mont-Valérien : La municipalité a acquis la propriété CERS et il est apparu que la maison de cette propriété était parfaitement réutilisable ; elle sera donc restaurée et transformée en Ecole de Mu-

sique, l'école actuelle étant devenue trop petite. La salle polyvalente sera construite sur le terrain adjacent mais son financement n'est pas prévu pour cette année.

Les habitants parlèrent ensuite de la nouvelle station service « Essence », boulevard de la République, des problèmes de stationnement dans ce quartier et posèrent quelques questions sur la rénovation du Centre.

## SAINT-CLOUD RÉNOVATION

### ARRETE DE CREATION DE Z.A.C.

LE MINISTRE DE L'EQUIPEMENT,

Vu les articles L. 123-6, L. 123-7, L. 311-1, L. 311-2, L. 312-2 à L. 312-13 ; L. 332-6, L. 332-7 et R. 311-1 à R. 311-8, R. 312-1 à R. 312-13, R. 312-16 à R. 312-32 du Code de l'Urbanisme,

Vu les articles 64 et 65 de la loi d'orientation foncière,

Vu le décret n° 68-836 du 24 septembre 1968 relatif à la taxe locale d'équipement,

Vu le schéma directeur d'aménagement de la région parisienne approuvé le 6 février 1967, mis en révision le 6 février 1967,

Vu la délibération du conseil municipal de la commune de Saint-Cloud en date du 13 décembre 1973 demandant la création d'une zone d'aménagement concerté de rénovation urbaine.

### ARRETE

**Article premier.** — Une zone d'aménagement concerté de rénovation urbaine ayant pour objet l'aménagement et l'équipement des terrains en vue principalement de la construction de bâtiments à usage d'habitation est créée sur les parties du territoire de la commune de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) délimitées par un trait rouge continu sur le plan annexé au présent arrêté.

**Article 2.** — La zone ainsi créée est dénommée zone d'aménagement concerté de rénovation urbaine du secteur « Centre ».

**Article 3.** — L'aménagement et l'équipement de la zone seront confiés par voie de convention à un aménageur privé.

**Article 4.** — Sera mis à la charge des constructeurs au moins le coût des équipements visés à l'article 3 (2°) du décret n° 68-836 du 24 septembre 1968.

**Article 5.** — En aucun cas la réalisation de cette opération ne comportera de subvention au titre du chapitre 65-40, article 20.

**Article 6.** — Le directeur de l'aménagement foncier et de l'urbanisme est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Journal Officiel de la République française ».

Fait à Paris, le 15 octobre 1974

Le Ministre de l'Équipement,  
Robert GALLEY

### MISE A JOUR DU PROGRAMME

Pour répondre au désir du Conseil Municipal qui, dans sa séance du 28 février 1974, avait demandé **une diminution du nombre des immeubles à démolir**, de nouvelles études ont été entreprises. Elles ont conduit l'aménageur (UFI-UFIC) à proposer une restauration de l'ilôt compris entre les rues Royale, de l'Eglise, Desfossez et Dailly, alors que dans le projet initial cet ilôt était traité en rénovation, c'est-à-dire démolir pour faire place à des immeubles neufs.

**C'est ainsi plus de 120 familles supplémentaires qui pourront conserver leur logement.**

### PROCEDURE

Le dossier est toujours suivi par la Commission d'études élargie qui s'est réunie le 21 janvier et le 19 février 1975.

Dans sa séance du 30 janvier 1975, le Conseil Municipal a arrêté la « **liste des immeubles à démolir et à conserver** » (1). Après approbation par le Préfet, chaque propriétaire sera avisé officiellement du classement de son immeuble dans l'une ou l'autre catégorie.

Il reste à terminer le « **Dossier de Réalisation de Z.A.C.** » notamment la convention qui liera la ville et l'aménageur.

Avant l'approbation définitive de l'opération par le Conseil Municipal, une Commission extra-municipale en discutera le 27 février 1975, à 21 heures, à la Mairie (2).

B. CUNY,

Maire-adjoint chargé de l'urbanisme

(1) La liste des immeubles à démolir et à restaurer est affichée à la Mairie et peut être consultée en permanence.

(2) Au moment où nous mettons sous presse, cette réunion n'a pas encore eu lieu.

## LISTE DES PERMIS DE CONSTRUIRE

Nom et adresse du propriétaire	Nature des travaux	Date autorisation
SEPIMO-GODELOG 9, rue P.-Guérin, 75016 Paris	Modificatif : logements H.L.M.	11-10-74
5, rue Jacoulet	Modificatif : pavillons	18-10-74
S.C.I. Parcs de Saint-Cloud, Z.A.C. Fouilleuse, 14 bis, rue Daru	Z.A.C. de la Fouilleuse	6-11-74
75008 Paris	Pavillon	18-11-74
126, avenue du Maréchal-Foch, Saint-Cloud	Immeuble	18-12-74
Cie Auxiliaire pour l'Industrie et le Commerce	Immeuble : 29 logements	19-12-74
M. LOUVET, 15, rue d'Athènes, 75009 Paris	Immeuble : 24 logements	19-12-74
C.I.P., M. SALAUN, 21-23, avenue Pierre-1 <sup>er</sup> -de-Serbie, 75116 Paris	Pavillon	3- 1-75
M. MAHES, Gérant, S.C.I. La Butte de Saint-Cloud, 3, place du Louvre, 75001 Paris	Agrandissement d'un pavillon	7- 1-75
153 bis, avenue Maréchal-Foch	Agrandissement d'un pavillon	7- 1-75
72, rue H.-Regnault	Construction d'une piscine dans le parc	24- 1-75
18, rue Jacoulet	Chauferrie Nouvelle Gare, rue Dailly	3- 2-75
STADE FRANÇAIS, 56, rue Saint-Lazare, 75008 Paris	Nouvelle Gare	3- 2-75
SN.C.F., Division Equipement, 13, rue d'Amsterdam, 75008 Paris	Cabinet de consultation	3- 2-75
SN.C.F., Division Equipement, 13, rue d'Amsterdam, 75008 Paris		
67, rue de Buzenval		

# MANIFESTATIONS COMMUNALES

## LE NOËL DES ENFANTS DU PERSONNEL COMMUNAL



Tous les enfants du personnel communal étaient invités, le 7 décembre dernier, à venir fêter Noël à la Mairie.

M. et Mme FOURCADE, les membres du Conseil Municipal étaient là pour les accueillir, eux et leurs parents, devant le grand sapin illuminé.

On remarquait également la présence de M. et Mme Jacques BAUMEL.

Les enfants allèrent d'abord au buffet garni de brioches, de chocolat et

de bonbons puis ils furent invités à s'asseoir pour regarder Guignol. Cette séance récréative, interrompue par un entr'acte pendant lequel tous purent se rafraîchir, eut lieu dans une ambiance animée et très détendue.

Puis ce fut la distribution par le Père Noël des cadeaux tant attendus. Surprise, joie, éclats de rire, sourires émerveillés montraient, s'il en était besoin, combien cet après-midi fut réussi et agréable.

## VŒUX

### A LELEGARD

Ce samedi 11 janvier, M. FOURCADE, Maire, Conseiller Général des Hauts-de-Seine, accompagné de Mme FOURCADE et de la plupart des membres du Conseil Municipal, en particulier le Docteur ARNAUD, Maire-Adjoint chargé de l'Aide Sociale, est allé à la Maison de Retraite Lelegard pour présenter ses meilleurs vœux aux personnes âgées. On remarquait également dans l'assistance la présence de M. CAGE, Directeur de l'Hôpital de SAINT-CLOUD, de M. NOTTE, Econome, du Docteur BERKMAN accompagné d'un de ses collaborateurs, et de M. HALLE, Secrétaire Général de la Mairie.

Après avoir souhaité à chaque ancien de SAINT-CLOUD en particulier une heureuse année, M. FOURCADE prit l'apéritif en leur compagnie, puis remit un bouquet de fleurs à la doyenne, Mme Marie-Louise LE GOFF, bientôt centenaire, avant de distribuer à chacun un cadeau offert par la Municipalité.

Après avoir quitté l'assistance joyeuse et pleine de bonne humeur, M. FOURCADE se fit conduire dans les bâtiments pour visiter les installations.

## CEREMONIE DES VŒUX

A l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux, M. FOURCADE, Maire, Conseiller Général, accompagné de Mme FOURCADE, et entouré du Conseil Municipal, avait réuni, ce lundi 6 janvier, outre le personnel communal, tous les fonctionnaires ou assimilés qui travaillent à SAINT-CLOUD ou ont des responsabilités à l'intérieur de la Commune dans des domaines aussi divers que l'enseignement, la médecine hospitalière, l'Eau et l'Electricité de France, les P.T.T., la lutte contre l'incendie, la gendarmerie, la police, etc.

On notait plus particulièrement la présence de M. GALES, Sous-Préfet de Boulogne accompagné de M. QUIDEÇON, Secrétaire en Chef de la Sous-Préfecture, de M. CHAMBORD, Proviseur du Lycée, de Mlle BOULLE, Inspectrice des Ecoles Maternelles.

Dans son allocution, M. HALLE, Secrétaire Général, rappela les événements importants de 1974 et se fit l'interprète de toutes les personnes présentes pour dire à M. FOURCADE qu'il pouvait compter sur cette équipe municipale et lui exprimer, ainsi qu'à Mme FOURCADE et aux membres du

Conseil Municipal, leurs vœux les plus chaleureux.

M. le Maire remercia le personnel communal de son travail en 1974, fit part de ses souhaits pour 1975 et précisa l'orientation qu'il voulait donner à son action.

Puis, au nom du Président de la République, il décora M. André MARIÉ, Secrétaire Général Honoraire de la Mairie, de la Croix de Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Enfin tout le monde fut convier à tirer les Rois dans la bonne humeur.

## □ VISITE DES DERNIÈRES RÉALISATIONS MUNICIPALES

Le samedi 25 janvier, M FOURCADE, maire, conseiller général des Hauts-de-Seine, accompagné de Mme FOURCADE, de l'ensemble du Conseil Municipal et en particulier de M. BASSINET, premier-maire-adjoint, de Mme BRUNAU, maire-adjointe chargée des travaux, de M. LOUGOVOY, maire-adjoint chargé de l'enseignement et des sports et de Mme MOREAU, conseiller délégué à l'aide sociale, ont visité les nouvelles réalisations de Saint-Cloud : l'école maternelle de Montretout, le foyer-logement pour personnes âgées, l'école primaire des Coteaux et le stade du quai Carnot. Les représentants des associations de parents d'élèves étaient présents dans les écoles.

L'école maternelle de Montretout, devenue beaucoup trop petite, occupait trois classes préfabriquées implantées sur le stade. Cette dispersion très fâcheuse du point de vue pédagogique, ne pouvait être maintenue. La Municipalité a eu la chance de pouvoir acquérir un terrain, providentiellement disponible, ce qui a permis à M. ROSSET, architecte, de réaliser un projet parfaitement adapté aux normes actuelles de la vie en maternelle.

Cette réalisation est assez exemplaire car, sous l'impulsion de Mme BRUNAU, maire-adjointe, et de Mlle MESSAGER, conseiller municipal, l'étude du projet a été menée de manière très étroite avec toute une équipe passionnée : d'abord celle des enseignants, menée par Mme CHAZELLES, directrice, puis celle de l'Académie avec M. SOUFFLET, chef de service attaché aux constructions scolaires, et Mlle BOULLE, inspectrice des écoles maternelles.

Le résultat est évident. Malgré les sujétions d'un terrain ingrat et insuffisant, les quatre nouvelles classes de Montretout sont larges, claires, chacune accompagnée d'une salle de repos avec, ouvrant sur le jardin spécialement dessiné en vue des ébats des enfants, une grande salle de jeux. Il y a même une rotonde où les parents peuvent s'asseoir en attendant leurs enfants, à l'abri des intempéries.

Les tristes panneaux de contre-plaqué sont remplacés par des cloisons entièrement couvertes de liège, d'un excellent effet décoratif, et par ailleurs très pratiques pour épingler, et accrocher, toutes les œuvres des petits. Certains murs sont recouverts d'un revêtement correcteur d'acoustique, ce qui donne une atmosphère veloutée, d'un effet très agréable. Les moindres détails ont été vus, revus, étudiés, avec toute la bonne volonté renforcée de l'équipe de travail et c'est ainsi qu'on trouve un vestiaire labyrinthe avec des tringles sèche-chaussures ou de grosses poignées de porte un peu insolites, de toutes les couleurs. Et tout cela, grâce à une étude serrée, n'a pas dépassé le montant de l'enveloppe budgétaire prévue.



Mme MOREAU, M. MELLINET, M. MAGDO, directeur de l'école, Mme BRUNAU et M. BASSINET entourent M. FOURCADE lors de sa visite de l'école primaire des Coteaux

Au-dessous, donnant sur une cour anglaise, une grande salle pour la garderie du soir, avec salle de repos ; le local de la médecine scolaire pour tout le groupe primaire et maternel, et au-dessus, l'appartement de la directrice avec son accès indépendant.

La visite s'est déroulée dans la joie d'une école vivante. Il s'agissait d'une opération « Portes Ouvertes ». Les enseignants avaient décidé que c'était le baptême des classes et les enfants allaient d'une pièce à l'autre, échangeaient des cadeaux, jacinthes roses et bleues, bouquets de tulipes comme ceux qui furent offerts à Mme FOURCADE et à Mme BRUNAU par deux petits très décontractés. A la fin de la visite, dans les classes plus calmes, on peignait, on dessinait : un petit garçon tout barbouillé, à grands coups de pinceaux, colorait un crocodile... tout rond.

En sortant, M. LE LUHANDRE, maire-adjoint chargé des affaires économiques et financières, emmenait M. le Maire visiter le marché de Montretout, récemment transféré pendant la durée des travaux de construction du H.L.M. de Montretout, autour de l'église Stella Matutina. Malgré le mauvais temps, le marché était très animé et les changements et les ennuis qui en résultent pour les commerçants et pour les clients n'empêchaient pas une certaine bonne humeur de régner. Au passage, M. le Maire put jeter un coup d'œil satisfait à la crèche dont l'architecture extérieure s'harmonise avec

celle de l'église, et dont les travaux se poursuivent à la cadence prévue.

Puis le cortège s'est dirigé vers le foyer-logement pour personnes âgées actuellement en chantier et quelques personnes, une quinzaine seulement pour que les mesures de sécurité soient respectées, purent visiter un studio terminé et voir la cuisine installée, la salle de bains spécialement conçue pour les personnes âgées (la douche est aménagée avec un petit banc), la grande pièce et son alcôve. C'est Mme MOREAU et Mme BARTHELEMY, conseillers municipaux, et toute l'équipe sociale qui faisaient l'honneur de la visite en l'absence du Docteur ARNAUD, maire-adjoint.

L'après-midi, l'opération « Portes Ouvertes » se poursuivait à l'école primaire des Coteaux. Elle était, avant même les travaux, une des meilleures écoles de Saint-Cloud du point de vue de la construction mais personne ne le savait car il y manquait l'essentiel pour qu'une école soit heureuse : les locaux collectifs.

Utilisant les ressources considérables de cette école bâtie sur trois niveaux entre le boulevard Sénard et l'avenue Bernard-Palissy, M. ARMAND, l'architecte, l'a restructurée et elle est maintenant méconnaissable. Elle n'a gardé d'origine que ses classes spacieuses et claires. Elle dispose maintenant de sanitaires, de salle de jeux, d'une infirmerie, d'un laboratoire de photos, d'une salle de projections, d'une salle des professeurs, d'une cuisine modèle, d'une salle à manger des

professeurs, d'une cantine claire et gaie. Tout cela ayant été trouvé dans des locaux qui jusque là abritaient les bateaux d'une association clodoaldienne et le matériel municipal, panneaux électoraux, etc.

Le résultat a été atteint à force d'efforts d'imagination, grâce à une concertation étroite entre les architectes, les enseignants et la ville. M. ARMAND, l'architecte, M. MAGDO, le directeur, Mme BRUNAU et Mlle MESSEGER ont tout imaginé, tout choisi. Là encore, si les prévisions budgétaires ont été respectées, on a visé à construire solide pour un entretien facile, tant il est vrai que ce n'est jamais sur la plomberie ou sur la qualité des poignées de portes qu'il faut faire porter les économies...

Une soixantaine de familles ont accompagné M. et Mme FOURCADE, le Conseil Municipal, le directeur et ses collaborateurs, dans une visite approfondie de l'ensemble.

M. le Maire s'est rendu à pied au Foyer des Sportifs, quai Carnot. Il a vu avec Mme BRUNAU le problème d'implantation des arceaux réglementant le stationnement et les possibilités de prolongation de la rue de l'Yser. Puis, reprenant le boulevard Sénard, il a jeté un coup d'œil sur les deux mini-squares de la Passerelle puis a étudié les possibilités d'améliorer petit à petit le stationnement dans ce quartier et le projet, très prochainement mis à exécution de démolition de la Blanchisserie Militaire qui sera remplacée par un petit square et un parking.

Au stade du quai Carnot, avec les dirigeants des associations sportives, les principaux responsables des sections utilisant le terrain et les sportifs des PTT, en compagnie de M. LOUGOVOY, maire-adjoint chargé des sports, ce fut la visite des sanitaires récemment aménagés sous les gradins. M. BOESSE l'architecte, a réalisé là un véritable tour de force : faire tenir les vestiaires, les 32 douches réglementaires et spacieuses, le bureau de l'arbitre et la salle de repos, sans qu'extérieurement il y paraisse. De ce fait, la capacité des tribunes a été doublée en largeur. L'ensemble, à l'extérieur, est peint en vert foncé et s'harmonise parfaitement avec la pelouse et les arbres du quai.

En conclusion, et pour faire le bilan de toutes ces réalisations très réussies, il apparaît vraiment que c'est en voyant tout, du départ de la conception d'un projet jusqu'aux moindres détails, qu'on arrive à de bons résultats.

Cette journée se termina au Foyer des Sportifs où M. et Mme FOURCADE recevaient l'ensemble du Conseil Municipal, M. HARDY, inspecteur départemental de la Jeunesse et des Sports, les enseignants des deux écoles, les présidents des Associations de Parents d'Elèves, les architectes, le Comité Directeur et les membres de l'U.A.S. Saint-Cloud, les présidents de sections, les dirigeants, les entraîneurs, et de nombreuses autres personnalités.



Le Maire accompagné de Mme FOURCADE et du Conseil Municipal visite l'école maternelle de Montretout en présence de Mme CHAZELLES, la directrice

## □ NOCES D'OR D'UN MÉNAGE CLODOALDIEN

M. et Mme DARFEUILLE ont fêté leurs nocés d'or à la Mairie, le 8 février dernier, en présence de M. BASSINET, premier-maire-adjoint, représentant M. Jean-Pierre FOURCADE, empêché, et entourés de leurs enfants, petits-enfants et amis.



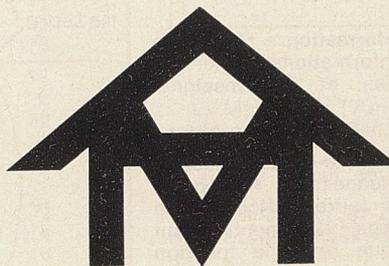
Habitant Saint-Cloud depuis 1938 M. et Mme DARFEUILLE se sont mariés le 7 février 1925 à Augne, dans la Haute-Vienne.



# ACTIVITÉ DE LA MAISON DE L'AMITIÉ EN 1974

6 place Silly

Tél. : 602.25.69



Organisme original à vocation sociale, la Maison de l'Amitié se donne pour mission, en dehors de toute appartenance politique et religieuse, d'être un trait d'union entre la population, les Associations et les services publics et privés, dans une commune recherche de solutions aux problèmes sociaux.

Fondée en novembre 1971 pour « faciliter la coordination des activités des Associations à caractère social de ses adhérents, et créer une liaison permanente entre eux et le Bureau d'Aide Sociale « et tous les services publics à vocation sociale », la Maison de l'Amitié a vu croître rapidement sa fréquentation ainsi que le montre le nombre de personnes reçues :

- en 1972 : 3 647 passages,
- en 1973 : 6 281 passages,
- en 1974 : 8 190 passages.

La Maison de l'Amitié déploie son activité dans trois domaines complémentaires :

1. Accueil de la population sur le plan social.
2. Coordination avec les Associations adhérentes.
3. Contacts avec les organismes extérieurs.

(Les statistiques données ci-après sont extraites du rapport moral de l'assemblée générale du 21-11-74.

Elles ont été calculées d'après les registres tenus par les deux secrétaires permanentes et sur la base d'une année pleine allant d'une assemblée générale à une autre assemblée générale.)

## ACCUEIL DE LA POPULATION SUR LE PLAN SOCIAL

Le Secrétariat de la Maison de l'Amitié, ouvert sans interruption de 9 h 30 à 17 heures, a accueilli en 1974 plus de 8 000 personnes, mettant à leur disposition les six services propres à la Maison de l'Amitié (sans tenir compte des permanences spécialisées des associations ayant lieu à la Maison de l'Amitié, dont la liste est donnée au second paragraphe).

1) **Le Service d'information** a répondu à 309 demandes d'informations générales sur les Associations, et de renseignements divers.

2) **Le Service d'Ecoute-Amitié** consiste à écouter des personnes qui ressentent le besoin d'éclairer leurs difficultés. Le nombre des entretiens (217) montre à lui seul l'importance que revêt la fonction d'écoute dans une cité.

3) **Le Service concernant le bénévolat** oriente les personnes désirant se rendre utiles, vers les associations ou organismes susceptibles de leur confier une tâche adaptée à leurs possibilités. Des précisions sont fournies à la fin de cet article sur l'organisation de ce service pour 1975.

En 1974, 54 offres de bénévolat ont été reçues.

4) **SOS-Urgence.** Ce service auquel ont recours plus particulièrement les services sociaux et les Associations, permet de répondre à toute demande présentant un caractère d'urgence (35 en 1974). Ex. : transport, dépannages divers, hébergement.

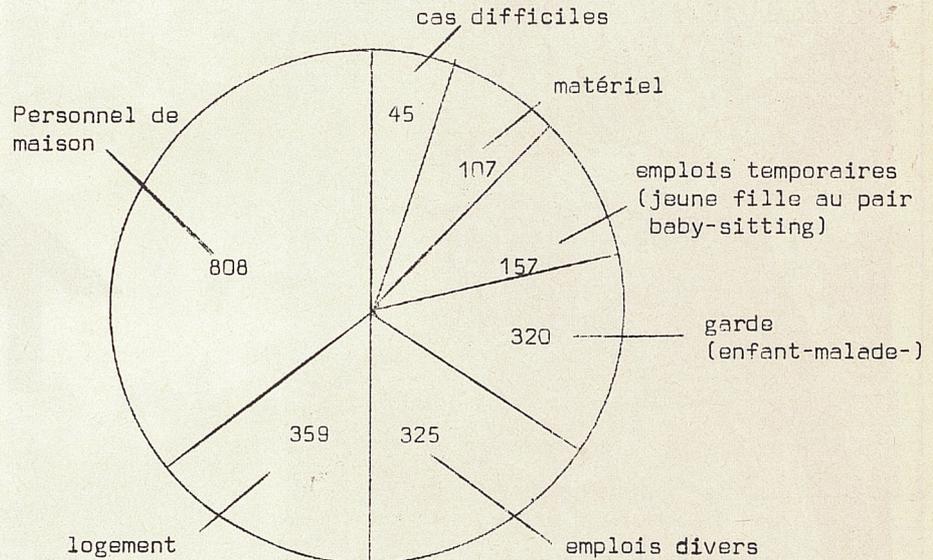
5) **Aides diverses.** 112 demandes de tout genre ont été reçues portant notamment sur l'assistance à l'établissement de papiers administratifs.

6) **Entraide.** L'entraide se révèle, avec 5 548 passages et 2 415 demandes répertoriées et fichées, comme le service le plus sollicité de la Maison de l'Amitié.

Il permet de mettre en rapport les offres et demandes de dépannages de toutes sortes. Neuf hôtesses contribuent à son animation. Lourde à assumer, il est néanmoins indispensable non seulement pour les services rendus à la population, mais également pour assurer une meilleure coordination avec les Associations.

En effet, c'est de cette plate-forme de départ que se révèlent en deuxième temps, des problèmes du ressort des Associations ou des services sociaux, dont la connaissance permet un meilleur discernement du contexte social actuel.

Activités du service de l'Entraide pour 10 mois uniquement du 1/1/74 au 1/11/74.



Total : 4 520 passages  
2 213 demandes répertoriées et fichées

## COORDINATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS

La Maison de l'Amitié offre aux Associations adhérentes les services de son secrétariat (photocopie, stencyl, réservation de salles, courrier, etc.) ainsi que des locaux pour leurs permanences.

Permanences des Associations ayant lieu à la Maison de l'Amitié

	Nombre de rendez-vous
Orientation juridique .....	156
Aide à domicile .....	160
Syndicat des employeurs .....	45
Permanence sociale pour les étrangers .....	48
Conseillère conjugale .....	20
Union des familles de malades mentaux : (trop récent pour être chiffré)	
En même temps, réunions de travail :	
Alphabétisation : après-midi 3 fois par semaine, 20 élèves .....	14 moniteurs
Alphabétisation : soir, 2 fois par semaine, 25 élèves .....	16 moniteurs
Frères des Hommes - U.F.C.S. ....	20

De plus, la Maison de l'Amitié offre des facilités de contact entre les Associations elles-mêmes et assure une liaison constante entre elles et la population.

Le tableau comparatif ci-dessous indique le nombre de contacts établis par la

Maison de l'Amitié avec les Associations adhérentes :

Noms des Associations	1972	1973	1974
Aide à domicile aux personnes âgées ..	100	71	165
Aide aux mères .....	6	17	10
Association des Conseillers conjugaux ..	8	33	39
Association des familles .....	0	4	3
Association familiale protestante .....	0	10	1
Association de solidarité avec les travailleurs immigrés .....	486	487	317
Association populaire familiale .....	0	0	2
Association visite des malades .....	7	18	6
Association des veuves civiles .....	—	—	11
Centre d'études et d'action sociale .....	0	19	95
Clubs de l'Age d'Or .....	33	172	173
Colis et réveillon .....	—	19	17
Comité d'entraide sociale .....	0	0	0
Croix-Rouge Française .....	56	107	82
Entraide Montretout .....	0	0	2
Frère des Hommes .....	—	87	88
Groupement des intellectuels handicapés physiques .....	—	29	35
Ligue Anti-Alcoolique .....	0	0	18
Ligue contre le bruit .....	0	0	10
Ligue contre le cancer .....	2	6	37
Maison des Jeunes et de la Culture .....	22	161	58
Orientation juridique .....	168	262	275
Parrainage et aide aux vieillards .....	7	21	8
Préservation, amélioration, confort et transformation de l'habitat existant ..	12	25	28
Syndicat des employeurs de personnel employé de maison .....	33	125	94
Secours Catholique .....	4	3	6
Société Saint-Vincent-de-Paul .....	16	16	18
Union féminine civique et sociale .....	6	40	69
Union des vieux de France .....	0	3	0
Union nationale des familles de malades mentaux .....	—	—	3
Women International Zionist Organization	—	—	10

N.B. - 19 associations ont fondé, en 1971, la Maison de l'Amitié. 33 sont adhérentes à ce jour.

## CONTACTS AVEC LES ORGANISMES EXTÉRIEURS

Les deux principales activités de la Maison de l'Amitié citées plus haut, nécessitent de nombreux contacts avec des

organismes de Saint-Cloud et hors Saint-Cloud. On trouvera ci-dessous un tableau récapitulatif de ces divers contacts :

	1972	1973	1974
Mairie - B.A.S. ....	190	193	156
Services sociaux divers .....	50	57	77
Vestiaire .....	26	30	36
Collégiale des médecins .....	13	23	12
Association parents d'élèves .....	0	14	16
Accueil Saint-Cloud .....	7	9	11
Commissariat - Gendarmerie .....	—	5	10
Divers hors Saint-Cloud .....	20	27	150

N.B. - Le volume annuel de ces contacts est demeuré sensiblement constant au cours de ces trois années. Toutefois, on peut noter que le nombre des démarches effectuées par la Maison de l'Amitié auprès d'organismes hors Saint-Cloud a considérablement augmenté, suite à un constant travail de documentation.

## PROJETS

La Maison de l'Amitié souhaite en 1975 renforcer son action, notamment grâce à son nouveau service « carrefour-bénévolet » dont le but est :

1) d'accueillir et de centraliser les offres et demandes de bénévolat, c'est-à-dire :

— de prospecter les besoins en bénévolat de diverses associations ou organismes locaux ;

— d'informer et d'orienter les personnes disposant d'un peu de temps **régulièrement ou occasionnellement** vers les secteurs pouvant leur convenir ;

— de diffuser périodiquement ces offres et demandes dans la presse locale ou par tout autre moyen ;

2) de faire connaître différentes formations générales en vue d'un engagement dans le domaine social (ex. : initiation aux problèmes sociaux, sessions d'accueil, animation de secteurs socio-éducatifs, etc.).

Ce service est à votre disposition à la Maison de l'Amitié :

— le mardi matin de 10 h à 12 h,

— le jeudi après-midi, de 14 h à 16 h.

L'équipe de ce nouveau service serait heureuse que toutes les associations ou organismes lui fassent connaître spontanément leurs besoins.

\*\*

La Maison de l'Amitié fait encore appel aux industriels ou personnes susceptibles de lui procurer du matériel de bureau et les remercie par avance de leur concours. Elle aurait besoin :

— d'une armoire métallique fermant à clé,

— d'une machine à écrire de modèle récent,

— d'un petit meuble de rangement fermant à clé,

— d'une photocopieuse,

— d'une table et de deux fauteuils.

# L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'AIDE ET SOINS A DOMICILE A SAINT-CLOUD

L'Aide à Domicile consiste à procurer aux personnes âgées ou aux personnes malades, les services d'une aide ménagère pour les aider chez elles ou les suppléer dans les besognes quotidiennes qu'elles ne peuvent plus assumer, leur permettant ainsi, malgré leur état, de demeurer dans leur intérieur ou d'y revenir rapidement en post-hospitalisation.

Les avantages de l'Aide à Domicile ne sont plus à démontrer : en tout premier lieu, sur le plan humain, puisqu'elle évite ou réduit éloignements ou séparations par le maintien en milieu familial ; sur le plan financier, d'autre part, elle fait réaliser aux collectivités des économies dont l'importance a fait l'objet d'études approfondies de la part de l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale ; enfin, elle contribue, de façon appréciable, à réduire ou ne pas aggraver l'encombrement des hôpitaux, et, plus encore sans doute, celui des Maisons de Retraite surchargées.

A Saint-Cloud l'Aide à Domicile est actuellement assurée par l'Association Intercommunale d'Aide et Soins à Domicile de l'Ouest des Hauts-de-Seine, qui exerce aussi son action sur les communes de Vaucresson, Garches, Marnes-la-Coquette et Ville-d'Avray. En même temps, chacune des villes possède une Aide à Domicile réellement communale du fait du fonctionnement de l'Association en étroite liaison avec le Bureau d'Aide Sociale de la Mairie et avec les autres associations de la ville (la Maison de l'Amitié, le PACT, etc., pour notre commune) ; du fait aussi du choix exclusivement local des personnalités qui ont accepté d'exercer pour leur commune les fonctions de vice-Présidents et de responsables, dont le rôle est particulièrement important. Elle fonctionne dans des conditions strictement déterminées par des conventions passées avec différents organismes qui fixent : les cas dans lesquels l'aide ménagère peut être attribuée (barème de ressources, situation de famille, etc.), l'importance de l'aide (2 heures par jour au maximum), sa durée (périodes maximales de 6 mois à 1 an renouvelables), enfin le taux de prise en charge accepté, généralement indexé sur le SMIG ou le SMIC. Des accords individuels doivent être obtenus pour chaque personne aidée.

L'action des responsables est primordiale. Elles tiennent les permanences dans leur ville, elles y reçoivent des appels d'aide et vont rapidement voir les demandeurs puis les suivent en permanence ; elles assurent la mise en place des aides ménagères en fonction des affinités créant la meilleure harmonisation possible dans leurs rapports avec leurs malades, des nécessités imposées par

l'état de santé de ceux-ci, des distances à parcourir de l'un à l'autre, etc.

Des responsables de Saint-Cloud, dont l'une, Mme TEMPLIER, est membre du Bureau d'Aide Sociale, s'occupent en outre de s'enquérir des problèmes d'ordre plus particulièrement social qui pourraient se poser aux personnes âgées ou aux malades, et d'en avertir le B.A.S.

L'action de l'Association Intercommunale à Saint-Cloud s'est traduite depuis son début en janvier 1973 par une progression constante. Elle a effectué 5 374 heures et demi durant l'année 1973 auprès de 42 personnes, et plus de 10 000 heures d'Aide à Domicile ont été données en 1974 à 78 personnes âgées ou malades.

L'intérêt que porte la Municipalité de Saint-Cloud à l'Aide à Domicile dans sa ville est manifeste. Elle suit et encourage la progression des services assumés auprès de la population par l'Association, et lui apporte son soutien moral, matériel et financier. Elle lui donne en outre l'appui de relations suivies avec son Bureau d'Aide Sociale.

De son côté, l'Association Intercommunale, en poursuivant l'extension de son activité, cherche à répondre à la politique actuelle de Santé des Pouvoirs Publics, qui s'oriente de plus en plus vers le maintien au domicile par des soins appropriés, non seulement des personnes âgées mais aussi des adultes de tous âges dont l'état ne nécessite pas le séjour en milieu hospitalier. Elle ne manquera pas, en même temps que s'étendront ses services, de s'efforcer d'en améliorer la qualité toujours davantage, dans un esprit d'entier dévouement à la population de Saint-Cloud.

## CENTRE DE SAINT-CLOUD

S'adresser :

- à la **Maison de l'Amitié**, 6, place Sully, 602 47.12 : permanence de Mme de FONDCLAIR, tous les lundis de 14 h 30 à 16 h 30 ;
- au **Secrétariat**, 2, rue de Versailles à Ville-d'Avray, 926 45.24 : permanence tous les jours sauf le samedi de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h ;
- en outre une **permanence téléphonique** est tenue pour répondre aux problèmes d'ordre social intéressant les personnes aidées :
  - le samedi de 9 h 30 à 12 h, par Mme TEMPLIER, 771 07.96, pour le quartier du Val-d'Or ;
  - le mardi matin, de 9 h 30 à 12 h, par Mme CHEVALLIER, 771 62.13, pour le quartier du Centre et des Coteaux ;
  - le mercredi matin, de 9 h 30 à 12 h, par Mme SAILLARD, 771 73.44 pour le quartier de Montretout.

# CROIX ROUGE FRANÇAISE

## COMITE DE SAINT-CLOUD

En liaison avec la Maison de l'Amitié et avec les Clubs de l'Age d'Or, et à l'initiative du Comité local de la Croix-Rouge Française, s'est tenu le 13 novembre dans la salle de la Maison de la Culture une réunion d'informations sur les **activités physiques du 3<sup>e</sup> âge**.

Des responsables de mouvements et d'organismes spécialisés avaient répondu à l'appel fait pour apporter leurs connaissances des problèmes du 3<sup>e</sup> et du 4<sup>e</sup> âge. Etaient présents des membres du Conseil Municipal, quelques médecins de Saint-Cloud et des auxiliaires médicaux.

La séance a débuté par la présentation de films montrant la transformation tant physique que morale des personnes du 3<sup>e</sup> âge du fait de leur participation à des activités physiques appropriées : elles sortent de leur isolement et en ressentent un mieux-être général.

Une discussion s'en est suivie, très animée. Mme J. MAURIN, Conseiller technique régional du Ministère de la Jeunesse et des Sports donna toutes indications concernant la formation des **animateurs physiques**. M. le Docteur AZEMAR, directeur du Centre de pédagogie expérimentale Madeuf relevant du E.N.S.E.P.S., recommande de ne pas chercher l'exploit et de ne pas dépasser le seuil douloureux. M. Y. CAMUS, professeur d'éducation physique, demande une très bonne formation complète des animateurs. Mme BARTHELEMY souhaite la création d'un statut de la maison de retraite pour lutter contre l'immobilisme des personnes âgées. M. REMY, directeur adjoint au C.L.E.I.R.P.P.A., répond que les maisons de retraite sont à peu près toutes affectées au 4<sup>e</sup> âge. Mme FOURCADE suggère qu'au cours de 1975 un film soit réalisé sur toutes les activités concernant les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> âges à Saint-Cloud. Quant au 4<sup>e</sup> âge, il a été évident que ses problèmes doivent être démarrés bien auparavant et demandent que des solutions soient imaginées.

En conclusion, il est juste de rappeler que depuis le mois de mars 1974, sous l'impulsion de Mme MAGGIOLI, membre du Comité local de la Croix-Rouge Française, des activités physiques du 3<sup>e</sup> âge :

— mouvements pour entretenir les jeux articulaires et musculaires,

— piscine, se poursuivent à la piscine municipale de Saint-Cloud tous les mardis à 11 h 30, dans la bonne humeur et stimulant les initiatives.

Le Comité de la C.R.F. possède la liste des organismes s'occupant de la formation des animateurs physiques :

— permanence le lundi de 15 h à 17 h, 175, boulevard de la République - Tél. 771 88.63.

## CARNET

### ORDRE DE LA LEGION D'HONNEUR

#### Officier :

Au titre du Ministère du Travail :

M. Emmanuel MARCORELLES, Conseiller Municipal de Saint-Cloud, 64, rue des Tennerolles. (Décret du 27 décembre 1974.)

#### Chevaliers :

Au titre du Ministère de l'Economie et des Finances :

M. François NOEL, 14, Parc de Béarn. (Décret du 27 décembre 1974.)

Au titre du Secrétariat d'Etat à la Culture :

M. Roger GOIMBAULT, 1, rue des Gâte-Ceps. (Décret du 27 décembre 1974.)

Au titre du Premier Ministre :

M. Pierre BOUGE, 124, bd de la République. (Décret du 27 décembre 1974.)

### ORDRE NATIONAL DU MERITE

#### Officiers :

Au titre du Secrétariat d'Etat aux Transports :

M. Claude ABRAHAM, 9, Parc de Béarn. (Décret du 18 décembre 1974.)

Au titre du Ministère de l'Economie et des Finances :

M. Pierre SALMOCHI, 19, rue du Calvaire. (Décret du 18 décembre 1974.)

#### Chevaliers :

Au titre du Ministère de l'Intérieur :

M. André MARIE, Secrétaire Général Honoraire de la Mairie de Saint-Cloud, 58, boulevard de la République. (Décret du 18 décembre 1974.)

Au titre du Ministère de l'Economie et des Finances :

M. Jacques MULLER, 187, bd de la République. (Décret du 18 décembre 1974.)

Au titre du Secrétariat d'Etat aux Postes et Télécommunications :

Mme Alice JUGE, Receveur de Saint-Cloud Principal, 2 bis, rue de l'Hospice. (Décret du 18 décembre 1974.)

### PALMES ACADEMIQUES

(Décret du 14 février 1975)

#### Commandeur :

M. André MARIE, Secrétaire Général Honoraire de la Mairie de Saint-Cloud, 58, bd de la République.

#### Officier :

M. Jean VIROLE, 26, Parc de la Bérengère.

#### Chevaliers :

Mme Michelle CHOISSET, Présidente de la M.J.C., 11, avenue Clodoald.

M. Raoul LEFEBVRE de PLINVAL SALGUES, Président de l'Ecole Municipale de Musique, 25, avenue A.-Belmontet.

### MERITE AGRICOLE

(Arrêté du 5 février 1975)

#### Chevaliers :

M. Pierre CHAUCHEPRAT, 104, rue de Garches.

M. Christian MARECHAL, 1, boulevard de la République.

### DIPLOME D'HONNEUR DES PORTE-DRAPEAUX DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

M. Marcel PLASSAIS, 3, rue d'Orléans, Porte-Drapeau de la section de Saint-Cloud de l'association amicale des mutilés, prisonniers, déportés, anciens combattants et victimes de guerre. Arrêté du 6 novembre 1974.

M. Bernard BOMBLE, 13, rue Alfred-de-Musset, Clos St-Lazare, 93240 Stains, Porte-Drapeau de l'association amicale des prisonniers, déportés, anciens combattants et victimes de guerre de Saint-Cloud. Arrêté du 6 novembre 1974.

M. Claude MARECHAL, artiste clodoaldien, a obtenu la médaille d'argent à la Société d'Encouragement au progrès en 1974 avec la citation suivante : « Artiste peintre, paysagiste, de classe internationale, après avoir œuvré avec talent sur des matériaux classiques a créé la technique des papiers arrachés comme expression de l'atmosphère et du mouvement ».

## ACTIVITÉ DE LA BRIGADE DE LA GENDARMERIE EN 1974 A L'HEURE DES BILANS

*Le sens du devoir est particulièrement aigu dans la gendarmerie où, chacun suivant son grade, ses fonctions, ne connaît qu'un impératif « servir pour la protection des personnes et des biens et pour la répression des actes de banditisme ».*

*Lorsque l'on saura que la Brigade de Gendarmerie de SAINT-CLOUD, sous le commandement de l'Adjudant BRUSS, assure avec un effectif de 5 gendarmes, de concert avec les différents services de police, la sécurité de 30 000 habitants, on comprendra mieux la somme de travail, de dévouement et d'esprit d'abnégation que cela peut comporter pour ce personnel.*

*Dans le domaine de la police judiciaire, la Brigade de Gendarmerie a fait face à une lourde tâche dont les constatations ci-après font ressortir une augmentation constante sur les années précédentes.*

#### Activité au cours de l'année 1974 :

264 crimes et délits (dans le sens légal du mot) qui ont permis d'en solutionner 312.

171 contraventions.

31 infractions fiscales.

93 infractions au code de la route.

184 personnes ont été mises en état d'arrestation pour divers motifs dont 134 en flagrant délit.

*L'identification de 4 578 personnes a permis l'arrestation de 39 d'entre elles, recherchées par mandats de justice. Par ailleurs 506 véhicules ont été identifiés, ce qui a permis d'en découvrir 25 signifiés volés.*

*En 1974, un effort tout particulier a été fait dans le domaine de la protec-*

*tion de l'enfance en danger physique et moral.*

*24 jeunes ont été entendus pour usage, détention ou trafic de stupéfiants et les services de la Brigade ont procédé à 50 enquêtes familiales.*

*Outre son activité en police judiciaire, la gendarmerie apporte son concours à de nombreux ministères et grandes administrations de l'Etat, entre autres le Ministère de la Défense pour l'administration des réserves. C'est ainsi que la Brigade a été amenée à établir 10 270 procès-verbaux et rapports divers.*

*En récompense à ces efforts méritoires, les gradés et gendarmes ont eu la satisfaction de voir leurs conditions de vie améliorées par d'importants travaux effectués dans une caserne qui était sans confort.*

Une jeune fille du lycée de Saint-Cloud, Françoise CARLI est partie en Russie pendant les vacances de Noël avec un certain nombre d'élèves des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, départements jumelés avec la région de Moscou.

Ils étaient logés dans un camp de vacances, à Pouchkino, à 30 km de Moscou et là-bas « tous leurs désirs se sont réalisés » : visite de Moscou,

bien sûr, de la Place Rouge, du Musée de l'Armement, du Mausolée de Lénine, de Saint-Basile, du Musée du Jouet, du Cirque de Moscou, du Kremlin, du Palais des Pionniers, de l'université et... du métro ! Ils ont assisté à la fête du Nouvel An au Palais des Congrès, ont pu voir le Monastère Saint-Serge de Zagorsk, le plus grand haras de la région, un sovkhosze de bêtes à fourrure, une M.J.C. spécialisée dans le maquettisme (3 mini-fu-

sées Soyouz fabriquées par les jeunes ont été lancées dans le ciel sous leurs yeux), plusieurs usines et tant d'autres choses encore qu'il est bien difficile de tout décrire.

Françoise CARLI est revenue enthousiasmée de son voyage et très impressionnée par l'ambiance chaleureuse dans laquelle ils ont été accueillis là-bas. Elle espère bien y retourner !

# VIE CULTURELLE

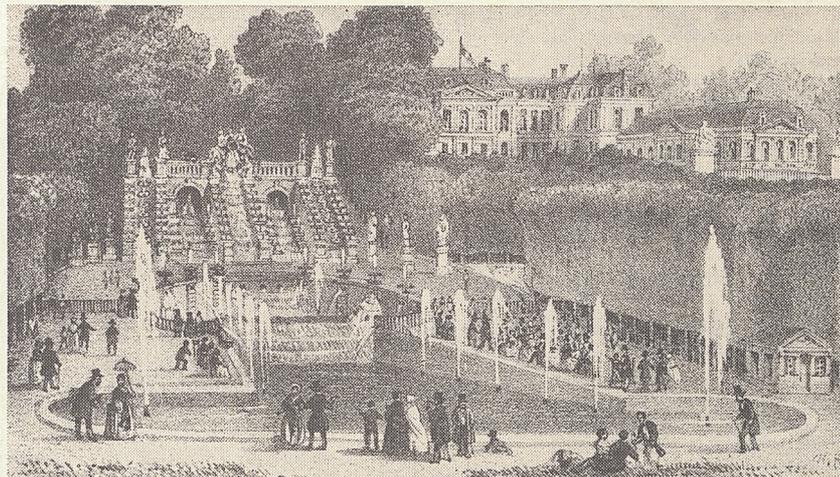
## MUSÉE D'HISTOIRE LOCALE

C'est à l'initiative de M. Alphonse MOGUEZ, alors maire de Saint-Cloud, que l'on doit la décision prise par le Conseil Municipal le 28 avril 1929, de créer un Musée d'histoire locale. Il convenait de rassembler en un même lieu des documents et des souvenirs des grandes époques de la cité clodoaldienne, la destruction des ruines du château en 1893 en ayant fait disparaître à jamais le témoignage.

Saint-Cloud, chacun le sait, a un passé historique prestigieux dont il était opportun de conserver pour les générations à venir une abondante documentation permettant de le retracer. Une commission administrative du Musée fut créée avec, pour mission, de faire des recherches et d'acquérir, dans la mesure du possible, les pièces qui devaient constituer les collections et tout d'abord l'importante iconographie rassemblée par M. MAINDRON sur le château, ses fastes au cours des deux siècles et son incendie en 1870. Bien des meubles ou objets d'art furent signalés, tant dans les Musées Nationaux qu'en possession d'amateurs français ou étrangers ; les tentatives de restitution échouèrent, ce qui explique la richesse actuelle de notre musée en gravures et sa pauvreté en objets.

Parmi ces chercheurs de la première heure, citons aux côtés de M. MOGUEZ, M. le Chanoine LEGRAND, curé de Saint-Cloud, M<sup>e</sup> MUEL, notaire, MM. TOURNOUX, MEUNIER-BELMONTET, MAINDRON, LE MAINS, André CHEVRILLON, sans oublier le premier conservateur, M. QUENOT.

La commission se réunissait mensuellement, examinait les propositions d'achat, ou les dons, et constatait parfois son impuissance faute de crédits (déjà !). « Le projet, lisait-on, dans un procès-verbal de la commission, d'acquisition d'une partie du mobilier empire provenant du château doit



être abandonné en raison des ressources modestes dont nous disposons ». Néanmoins, des dons importants furent faits qui, ajoutés aux achats de pièces de l'ancienne faïencerie, aux gravures acquises pour la somme de 10 000 F permirent l'installation du musée dans une salle aménagée à cet effet dans la Mairie (l'actuel bureau de M. le Maire). C'est là qu'il devait demeurer jusqu'en 1939, époque à laquelle le resserrement des collections permit à l'Entr'aide clodoaldienne de disposer du local pour aider les combattants, puis les prisonniers et leurs familles. Après la Libération, les lieux eurent une autre affectation et le musée fut réinstallé 26, rue Dailly, dans une partie de la maison de l'académicien André Chevrillon, puis, la propriété n'ayant pas été achetée par la ville, il revint dans le bâtiment de la Mairie avec une entrée par la rue du Docteur-Desfossez. Peu fréquenté par suite d'un accès difficile, un nouveau transfert dans les pièces situées à gauche de l'entrée de notre Hôtel de Ville, lui conférait un caractère moins confidentiel. Par suite des besoins en locaux pour le service des bureaux, les collections étaient entreposées provisoirement dans les combles. La Municipalité ayant décidé d'affecter à la présentation

du Musée, sous forme d'expositions thématiques, la galerie située 17, rue du Mont-Valérien, dans l'enceinte du complexe sportif, c'est là que se tiendra l'exposition « 14 siècles d'histoire, de Clodoald à Charles de Gaulle » du 1<sup>er</sup> mars au 30 juin et du 3 septembre au 30 novembre 1975 (chaque mercredi et chaque samedi de 14 h 30 à 17 h 30). Une salle, spécialement aménagée permet de mettre en valeur, à côté de l'exposition, les pièces précieuses provenant de l'ancienne faïencerie de Saint-Cloud et de la Manufacture de Sèvres.

Mais il a été souvent déploré de ne pas voir reconstituer dans les communs du château, un musée offrant aux visiteurs une abondante documentation sur cette demeure disparue. C'est aujourd'hui réalisé, un musée historique comble cette lacune et, pour encourager cette création, le Conseil Municipal a autorisé le prêt d'une centaine de pièces appartenant au Musée d'Histoire Locale. Ainsi, complémentaires l'un de l'autre, ces deux musées apportent désormais aux amoureux du passé, aux habitants de notre ville soucieux d'en connaître les attaches, des archives permettant d'en discerner la grandeur souvent tragique.

A. MARIE

# LA MUSIQUE A SAINT-CLOUD

Fidèle à ses principes, l'équipe des concerts de Saint-Cloud a offert aux mélomanes un intéressant semestre de programmes très variés : trois concerts de découverte de la musique de chambre, un concert plus spécifiquement clodoaldien, et enfin un concert de recherche musicale.

■ **LE 30 NOVEMBRE**, R. DARAUX (hautbois), si tristement arraché depuis à l'affection des siens et de ses élèves de l'Ecole de Musique, et Fr. BONNET (piano), présentaient un concert très riche, duo et récital de piano à la fois ; retons, entre autres, la si belle *Melopeia* de Mihailovici, dédiée d'ailleurs à R. DARAUX, mais aussi la 8<sup>e</sup> *Barcarolle* et la *Toccata en sol*, deux œuvres pour piano de J.-M. DEHAN, exécutées en première audition par Fr. BONNET.

■ **LE 10 DECEMBRE**, Gérard FREMY interprétait l'intégrale des sonates et des interludes de John CAGE. Des vis, des boulons, des petits morceaux de caoutchouc, toute une foule d'objets entre les cordes du piano, deux à trois heures de travail pour « préparer l'instrument », une partition de ce pionnier de la musique américaine contemporaine que demeure John CAGE — les sonates et interludes ont été écrits il y a presque 30 ans et l'on se choque encore... Et certes, le résultat en vaut la peine lorsque, sur ce qui est devenu un fabuleux instrument de percussion, donnant un foisonnement de timbres, Gérard FREMY joue ces pièces avec la même maîtrise, la même rigueur et la même sensibilité toujours contrôlée qu'il apporte à interpréter les classiques. Œuvres dont l'audace semble encore inouïe, ce qui explique peut-être que ce pianiste soit le seul à en avoir jusqu'ici donné la version intégrale en France (extrait de la critique musicale de Claude PORTAIL).

■ C'est à l'Europe musicale du XVIII<sup>e</sup> siècle qu'était consacré le Concert donné par la « Chorale de Saint-Cloud » en l'église du Centre, le samedi 14 **DECEMBRE**.

La Chorale de Saint-Cloud partageait l'affiche avec la soprano Cécile SEEBERGER dont les Clodoaldiens ont pu apprécier avec plaisir le talent et le timbre délicat et savoureux.

Parmi les pièces entendues, il faut noter le « *Ige herouvimy* » emprunté à la liturgie slavonne que la chorale sut interpréter avec âme, la cantate « *O dulcis amor* » de Campra, témoin des fastes d'un siècle où la musique possédait une place de choix, le merveilleux « *Laudate Dominum* » extrait des « *Vêpres d'un confesseur* » de Mozart où l'on peut goûter la fin dialogue entre la voix et le chœur.

Mais le centre d'intérêt de ce concert était tenu par le grand orgue. En effet, comme devait l'expliquer M. Félix BRU-



## LES AMIS DU GRAND ORGUE DE L'EGLISE STELLA MATUTINA

Ainsi qu'il avait été annoncé dans le précédent bulletin, la chorale AUDITE NOVA DE PARIS, dirigée par Jean SOURISSE (70 choristes environ), et dont la radio, en raison de ses hautes qualités, a multiplié les auditions, DONNERA UN CONCERT LE JEUDI 5 JUIN à 20 H 30. Elle exécutera « a capella » des motets à voix multiples d'auteurs tels que GABRIELI, LOTTI, et SCHUTZ. Marie-Louise GILROD, la bien connue titulaire de l'Orgue du Louvre intercalera à l'orgue des pièces de PACHELBEL, de BUXTEHUDE, de FRESCOBALDI, de Jean-Sébastien BACH.

Auparavant, le MARDI 13 MAI, à 20 h 30, L'ENSEMBLE INSTRUMENTAL ILE-DE-FRANCE (12 musiciens), dirigé par Nicole CLEMENT, donnera

un concert avec au programme des auteurs du 12<sup>e</sup> et du 13<sup>e</sup> siècle, de la période Elisabethaine, et en dernier lieu de l'époque contemporaine. Ces œuvres seront jouées sur des instruments tels que flûte à bec, luth, guitare, viole, psalterion, etc. Cet ensemble donne plusieurs concerts chaque année à Paris et en province et, l'an passé, l'émission « Les Jeunes Français sont Musiciens » de François SERRETTE a retransmis l'un de ces concerts.

L'association est très heureuse d'accueillir deux excellents ensembles du merveilleux mouvement « A Cœur Joie » du si regretté César GEOFFRAY, son inoubliable créateur et animateur ; elle souhaite que ses fervents admirateurs viennent en très grand nombre joyeusement les applaudir. J.I.

NAU, Président de l'Association des Amis du Grand Orgue de Saint-Cloud, les travaux de restauration, entrepris sous l'impulsion de Jean MACIET juste avant sa disparition, donnent enfin leurs premiers fruits et l'on devait, au cours de ce concert, entendre de nouveau la voix de l'orgue sous les doigts de son titulaire François POLGAR qui interpréta un « *Chromorne en Taille* » de François Couperin et la « *Fugue en sol mineur* » BWV 578 de Jean-Sébastien Bach.

C'est donc un résultat positif qui nous laisse espérer l'achèvement de la restauration, par le facteur Adrien MACIET, de ce magnifique instrument que la ville de Saint-Cloud peut, à bon droit, se flatter de posséder. Mais, comme devait insister le Président, l'inauguration finale de l'instrument ne pourra avoir lieu que si l'effort entrepris peut se poursuivre, que si tous les amis de l'orgue, de la musique et de Saint-Cloud participent activement (et donc financièrement) à l'œuvre de l'Association.

■ **LE 15 JANVIER**, le quatuor Maxence LARRIEU, remportant un grand succès d'affluence, entraînait ses très nombreux auditeurs au royaume si riche de la musique ancienne. Un très beau concert, grâce à d'excellents musiciens capables aussi bien de restituer l'atmosphère des

œuvres que de dominer, avec une admirable maîtrise, les difficultés de virtuosité sans jamais tomber dans l'outrance. Haendel, Haydn, Telemann, Vivaldi, ont été, ce soir-là, magnifiquement servis.

■ Action sonore avec le G.E.R.M. (Groupe d'Etude et de Réalisation Musicale). Tel fut le second concert de musique contemporaine donné le 1<sup>er</sup> **FEVRIER** dans un cadre quelque peu inhabituel où les neuf musiciens, délaissant la disposition de la salle à l'italienne, se répartissaient parmi les auditeurs. Musique moderne d'avant-garde aux yeux de certains puisque les trois compositeurs (BOSSEUR, MARIETAN, ROQUIN) faisaient tour à tour des propositions musicales aux instrumentistes du groupe dans un style d'écriture non déterminé. Musique vivante où la cohérence est le fruit d'un long travail de groupe. L'abandon de toute écriture traditionnelle, l'écoute, la communication entre les membres, la créativité de chaque interprète, sont autant d'éléments qui favorisent le rapprochement entre la musique et l'auditeur. Le concert du G.E.R.M., outre la finalité musicale de ses œuvres et de ses interprètes, eut le mérite d'avoir donné aux auditeurs d'entrer dans l'action musicale d'une façon concrète. Le but alors n'est-il pas atteint ?

## ECOLE DE MUSIQUE

### 1) Examens de fin d'année

Afin de rendre plus proches encore les contacts avec les familles, tous les examens d'instruments de fin d'année (début juin) seront publics : parents et amis des élèves, familles désirant inscrire leurs enfants l'année prochaine, sont cordialement invités à constater les résultats des efforts accomplis au cours de l'année et à rencontrer par la même occasion professeurs et direction de l'Ecole. Pour les élèves des niveaux « moyens » et « supérieurs » dont les examens sont organisés au plan départemental par l'Union des Conservatoires, une audition publique précédera l'Assemblée Générale annuelle fin juin.

### 2) Musique d'ensemble

Une deuxième classe de musique d'ensemble, d'un niveau plus élevé, vient d'être mise sur pied, de petites formations instrumentales démarrent... pour permettre de rassembler au maximum les divers instrumentistes. De tels ensembles sont aussi ouverts à des personnes possédant un minimum de technique instrumentale, même si elles ne sont pas élèves de l'Ecole.

### 3) Chorales

Chorale d'après-midi, chorale A Cœur Joie, après avoir reçu les Clubs de l'Age d'Or le 2 février, dans la meilleure ambiance chantante, préparent avec la chorale d'enfants de l'Ecole et d'autres chorales de Saint-Cloud, la deuxième rencontre chorale prévue le dimanche 27 avril à 15 h à Stella Matutina, qui verra aussi se produire l'Orchestre et la chorale du Conservatoire de Boulogne. Il est encore possible de se joindre à ces chorales pour mettre au point un programme particulièrement attrayant.



La chorale de l'âge d'or

## ARTS ET LOISIRS DE SAINT-CLOUD

Voici le programme prévu pour le trimestre avril-mai-juin qui terminera les activités de notre association pour la saison 1974-1975. Mais dès le 7 octobre 1975 nous espérons vous retrouver toujours plus nombreux.

● Le 8 avril, Mme LIGNAC, conférencière des Musées Nationaux nous présentera « Les Grands Peintres vus par eux-mêmes, étude de quelques auto-portraits de Dührer à Van Gogh ».

Le portrait d'un artiste nous révèle son tempérament, son caractère, sa sensibilité, sa pensée... Il n'est donc de meilleure introduction à la compréhension de son œuvre, et du message de beauté que sa peinture nous transmet.

● Le 15 avril, la conférence sur Istanbul prévue au moins de janvier et que des impératifs nous avaient obligées à remettre, nous sera faite par Mme KURZEL, conférencière des Musées Nationaux, qui nous retracera l'histoire de cette ville, lieu de confrontation entre l'Orient et l'Occident.

● Le 22 avril, Mme HALBOUT, conférencière des Musées Nationaux, nous parlera des réalisations d'architecture contemporaine : acquisitions techniques et facteurs sociaux.

● Le jeudi 29 avril, la visite de la Préfecture de Créteil clôturera le cycle de conférences de Mme HALBOUT sur l'architecture moderne.

● Le 6 mai, Mme BOUCHER, ancienne élève de l'Ecole du Louvre nous fera découvrir le Maroc du début de l'Islam à la fin du Moyen-Age. Celui du fabuleux royaume de Sigilmassa au VIII<sup>e</sup> siècle ; celui d'Idriss, premier roi du Maroc et fondateur de Fez au IX<sup>e</sup> siècle ; celui sur lequel les sultans vont, par deux fois, au XI<sup>e</sup> et au XII<sup>e</sup> siècle, régner : un immense empire dont nous admirons encore aujourd'hui les monuments.

● Le 13 mai, nous rencontrerons Mme Micheline SANDREL, écrivain, qui nous parlera, avec l'esprit que nous lui connaissons, de ses livres : « Comment bien vivre sans argent », et « 5 ans de moins l'année prochaine ».

● Le 20 mai, le château de la Malmaison, si près de Saint-Cloud, avec tout son passé historique, fera l'objet d'une conférence de Mlle CHAMPAIN, conférencière des Musées Nationaux.

● Le 29 mai, nous nous rendrons à la Malmaison pour la visite du château.

● Le 3 juin, en prélude à l'exposition « Sculptures et Dessins de Matisse » au Musée d'Art Moderne, M. LEVY, conférencier des Musées Nationaux, nous fera une causerie qui nous permettra d'évoquer la carrière de Matisse et d'y situer cet aspect moins connu de son Art. Si son œuvre de peintre fait d'Henri Matisse l'un des plus grands de notre siècle, il a été aussi un sculpteur de premier ordre et surtout un dessinateur d'une virtuosité et d'une audace sans égales.

● Le 5 juin, Visite du Musée historique de Saint-Cloud avec M. MEYER, conservateur au château de Versailles.

Ce Musée regroupe dans deux salles des gravures et des photographies évoquant l'ancien château de Saint-Cloud. Cette demeure, on le sait, fut à l'origine une maison bâtie par les Gondi ; elle appartint ensuite au financier Hervaut. Achetée par Monsieur, frère de Louis XIV, elle fut agrandie et resta dans la Maison d'Orléans jusqu'en 1785, date à laquelle elle fut achetée par Marie-Antoinette ; à partir de ce moment-là Saint-Cloud fut une des maisons favorites de nos différents souverains jusqu'à son incendie par les Prussiens en 1870.

LES CONFERENCES ONT LIEU : AU CINEMA LE REGENT, 11, rue Gaston-Latouche à Saint-Cloud, tous les mardis, de 14 h 30 à 16 heures.

● Les dates des conférences et des visites sont affichées sur les panneaux municipaux réservés aux associations.

● Les programmes sont disponibles au salon d'accueil de la mairie de Saint-Cloud ou 45, quai Carnot à Saint-Cloud.

● Pour tous renseignements complémentaires, écrire à Mme GUERIN, 45, quai Carnot, 92210 Saint-Cloud.

● Droit d'inscription annuel : 30 F. Droit d'entrée pour chaque conférence : 7 F.

Le groupe théâtral de l'Ecole Allemande de Saint-Cloud a joué, les 12 et 13 février, dans la salle des fêtes de l'école une pièce de Peter Weis : «Wie dem Herrn Mockinpott das Leiden ausgetrieben wird».

Les 27 et 28 février, le chœur franco-allemand sous la direction de M. Kühlewein a chanté dans l'église des Blancs-Manteaux à Paris, la messe en ut mineur de Mozart.

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Si vous possédez des livres que vous ne lisez pas ou qui encombrant vos caves, ne les jetez pas mais donnez-les à la Bibliothèque Municipale qui en fera bon usage. D'avance nous vous en remercions.

Bibliothèque Municipale, 36, rue Dailly, 92 Saint-Cloud.

# PEINTURE :

## LE SALON DE 1974

Le Vernissage du Salon des Artistes Clodoaldiens a été inauguré le samedi 16 novembre à 16 h 30 dans l'Ensemble Sportif Municipal, 17, rue du Mont-Valérien.

La Municipalité a fait aménager une salle permettant de recevoir le Musée d'histoire locale et l'exposition des Beaux Arts de la Ville.

Cette nouvelle installation, moderne, a été conçue pour que toutes les œuvres proposées soient présentées dans les meilleures conditions. C'est ainsi que les nombreux amateurs d'art venus visiter le Salon annuel ont eu la satisfaction de retrouver l'ambiance privilégiée des galeries parisiennes.

Parmi une grande assistance, des personnalités ont été remarquées, honorant de leur présence cette importante manifestation culturelle de notre Cité : M. FOURCADE, Maire, Ministre des Finances, M. BAUMEL, Député des Hauts-de-Seine, M. BASSINET, Premier Adjoint, M. et Mme BRUNAU, Adjoint, Mme et M. CUNY, Adjoint, MM. VINSON, MARCORRELLES, MELLINET, Mlle MESSAGER, Conseillers Municipaux.

Selon la tradition, toutes les tendances d'art plastique, allant du pur abstrait au réaliste classique, étaient appréciées. Cette diversité des interprétations est indispensable pour donner l'intérêt nécessaire à un ensemble de qualité.

En parcourant l'exposition, il convient de citer les invités d'honneur, artistes contemporains chevronnés, qui apportent leur précieux concours, contribuant au succès du Salon. Il s'agit de BENN, M. BUFFET, Cl. MARECHAL et DEL DEBBIO.

Notons également les peintures de CHAUVIN, coloriste enthousiaste, dont les compositions sont remarquables, MARGONI et des paysages élaborés aux harmonies tellement sensibles, DEGA demeure fidèle aux jeux obsédants de l'eau et de la lumière, les peintures d'ANTIROVITCH, nostalgiques, rappellent quel artiste et ami perdu, de BENEZECH, une gouache et peinture, œuvres excellentes, JAMIN expose deux abstraits vibrants et rythmés, une très belle tapisserie à la soie de BEAU-FILS, des pastels de MARCORRELLES, belle symphonie chromatique, les gouaches de SAGLIO dénotent un talent sûr, une chaude lumière se dégage des bonnes compositions d'HEIMIG, LARRIEU s'exprime avec un métier certain, MERCKEL a un sens aigu de l'observation dans sa plage, les paysages de DRIAY sont bien sentis, les enfants charmants d'OPENO sont d'une fraîcheur délicate de tons, BEAU donne toute la mesure de son graphisme personnel, les abstraits de BORIES sont plus colorés et d'une belle matière, deux bonnes peintures de BERLI, les aquarelles de BOULLET et BOUILHAC ont des atmosphères aérées et réelles, une précieuse aquarelle de DANTAN, DU COUEDIC a une belle personnalité, les peintures de DE SESLAY aux harmonies étudiées, HARDOUIN présente une nature morte et un paysage qui ne manquent pas d'agrément, une composition colorée aux mouvements justes de PELIER, de bonnes gouaches bretonnes de DOMBREVANNE, RICHQUIER, expert en icônes, ont été très appréciées, une grande peinture décorative aux gammes distinguées de J.V. SENE, un bon paysage alsacien et un bouquet de GARILLON, un étang et surtout des fleurs, peintures de DE L'ESPINAY, des marines et fleurs de KWAN et G. DEROIDE, d'EPELLY en progrès, une recherche colorée de DONADA, une gouache et un

dessin intéressants de CAFFIN, une attente et des fleurs, peintures de BENICHOU, des paysages habiles de DE RIGNE, des pastels d'ARNAUD d'une grande poésie, des marines d'ELVINA, LANGLOIS copie de VOS, un bon dessin à la plume de HUET, les visions I et II de MARTIN, les compositions très personnelles de M.F. MUEL, une marine bien tâchée de WICKHAM.

Un panneau consacré à une rétrospective de l'excellent graveur sur bois et ami Jean CHIEZE, a permis d'admirer toute la maîtrise de ses œuvres.

Quant à la sculpture, elle a été particulièrement bien représentée cette année. Un nu classique, aux lignes si pures du Maître DEL DEBBIO, A.M. HAAS a taillé dans le marbre deux académies magnifiques, J. SCHREDER a proposé deux sculptures sur bois de très jolie matière, une belle figure de BASSARAB, une taille directe sur pierre, tête d'homme bien construite de DUNGLAS.

L'art décoratif s'est également manifesté par les céramiques de G. et I. LECLERCQ, les créations d'E. SENE et un beau miroir en étain d'ALEXANDRE-GINOUE, donnant ainsi l'éclectisme souhaitable à une exposition digne d'un grand intérêt.

Enfin le Jury a attribué les prix suivants en hommage aux talents exprimés au cours du Salon.

*Prix de la Société :* Jean CHIEZE.

*Prix de la Ville :* Dominique BEAU.

Par ailleurs, à l'occasion de cette manifestation, des pièces rares de céramiques venant de l'ancienne Manufacture de SAINT-CLOUD et des biscuits de la Manufacture de SEVRES ont été parfaitement présentés dans une partie réservée au Musée d'Histoire Locale.

M. DEGA

# VIE DES ASSOCIATIONS

## □ ALAIN PEYREFITTE AUX DINERS-DEBATS DE SAINT-CLOUD



Plus de 600 personnes avaient répondu à l'invitation de l'association des dîners-débats de Saint-Cloud qui recevait, le 10 décembre dernier, M. Alain PEYREFITTE, ancien ministre, venu très aimablement parler de la Chine.

On remarquait à la table d'honneur la présence de Mme Max HYMANS, la Présidente, de M. et Mme Jacques BAUMEL, de Mme FOURCADE, de M. BASSINET, premier maire-adjoint de Saint-Cloud et de Mme BLENY

Mme Max HYMANS, dans son allocution d'accueil, retraça la carrière impressionnante de l'orateur, puis M. Jacques BAUMEL, député, se félicita de l'intérêt porté par la population aux dîners-débats de Saint-Cloud qui sont organisés depuis 1967 grâce à la bonne volonté et au courage d'une équipe de femmes très dévouées. A cette occasion, M. Jacques BAUMEL

rendit hommage à Mme OHRESSER qui, par ses efforts sans relâche dans l'organisation de ces très nombreux débats et par sa bonne humeur toujours égale que chacun lui connaît a largement contribué à leur succès. Tout au long du dîner, de très nombreuses questions furent posées par écrit à M. PEYREFITTE qui s'employait à les classer avant de prendre la parole à l'issue du repas.

S'excusant de ne pouvoir répondre individuellement à toutes les questions, M. Alain PEYREFITTE, avec un talent incontestable, émerveilla son auditoire pendant une heure et demie, rappelant de temps à autre des anecdotes vécues lors de sa mission en Chine.

Avant de se séparer, M. Alain PEYREFITTE, pour le plus grand plaisir de tous, dédicaca son livre : « Quand la Chine s'éveillera ».

## L'ASSOCIATION « LES AMIS DE SAINT-CLOUD »

Après la désignation des 15 membres devant former le Conseil d'Administration, par l'Assemblée générale du 17 novembre 1974, ceux-ci ont constitué ainsi qu'il suit le bureau pour l'année 1975.

*Président* : M. André MARIE.

*Vice-Présidents* : M. Louis ROUBAULT, Dr Jacques DEBAT.

*Secrétaire général* : Dr Michel VALENTIN.

*Secrétaire adjoint* : M. René MAILLET.

*Trésorier général* : M. André LICOYS.

*Trésorier adjoint* : Mme Renée COUTANT.

*Membres* : MM. René BASSINET, Pierre BAUDIN, Maurice BENEZECH, Jean CLEMENT, Alain COUTUREAU, Dr Paul GUYONNET, MM. Paul MOREL, Serge RICQUIER.

Le Président a souhaité un complet rétablissement à M. René MAILLET et présenté ses cordiales félicitations au Dr VALENTIN pour le couronnement par l'Institut (Académie des Sciences morales) de son ouvrage « Les Précurseurs oubliés de la sécurité et de la médecine du travail ».

Adhésion membre actif : 15 F C.C.P. Paris 9649-60.

## Les Echecs à Saint-Cloud

Dans le cadre des activités de la Maison des Jeunes et de la Culture, deux équipes composées de dix joueurs seniors et débutants de Saint-Cloud et de

Suresnes se sont rencontrées le 30 novembre dernier. Le score : 5 1/2 à 4 1/2 en faveur des joueurs locaux, mais... attention à la revanche !

Réunions le samedi à 14 h 30 au Centre Culturel, 14, rue des Ecoles. Joueurs d'échecs, vous êtes attendus.

Le secrétaire général de l'Association pour l'Accroissement des Echanges Internationaux, 104, rue Sevin-Vincent vient de passer deux semaines aux Iles Seychelles et il a découvert « qu'il existait le District de Saint-Cloud dans l'île de la Digue qui est certainement le plus charmant des différents îlots de l'Archipel... » « Le District de Saint-Cloud a été créé aux alentours de 1900 » par un habitant de notre commune.

## Amis des fleurs de Saint-Cloud Club floral

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :  
602 52.13 - 602 69.23

PROGRAMME DU PRINTEMPS 1975  
ART OCCIDENTAL : 4, rue des Ecoles, SAINT-CLOUD.

Judi 17 avril : « La réhabilitation de l'œillet » (pour ce cours s'inscrire 8 jours à l'avance au 602 52.13) ; judi 24 avril : « Conférence : Jardinier sur balcons et terrasses » par Pamela Currie ; judi 15 mai : « Bouquet de Cérémonie » ; judi 29 mai : « Démonstration de bouquets » par Mme INGE ; judi 12 juin : « Bouquet pour buffet rustique ».

ART JAPONAIS : 8, avenue Pozzodi-Borgo, SAINT-CLOUD.

Judi 10 avril : « Bois et jonquilles » ; judi 22 mai : « Rotin et pivoinnes » ; judi 19 juin : « Palmes et lys ».

A chaque séance, les élèves doivent apporter fleurs et vase personnels sauf pour les démonstrations. Nous leur fournissons le montage et le feuillage nécessaires. Pour les cours d'art japonais, les élèves devront apporter en plus des fleurs, un pique-fleurs lourd et leur sécateur.

## Club des amateurs de Bridge

Le club compte déjà 130 adhérents.

Chaque mois un tournoi par paires a été organisé, le samedi après-midi. En voici les résultats :

Tournoi du 26 octobre, 10 tables

1<sup>er</sup> N.S. : MM. Vauzelles - Enault

1<sup>er</sup> E.O. : Mme Millet - M. Bridier

Tournoi du 16 novembre, 11 tables

1<sup>er</sup> N.S. - Mme Vincent - M. Franceschini

1<sup>er</sup> E.O. : MM. Moneyron Père et Fils

Tournoi du 14 décembre, 14 tables

1<sup>er</sup> N.S. : MM. Cagnet - Bridier

1<sup>er</sup> E.O. : Mmes Fitzgerald - Perreux

Tournoi du 18 janvier, 7 tables

1<sup>er</sup> N.S. : Mme Rogers - M. Maggi

1<sup>er</sup> E.O. : Mmes Perreux - Hutter

De très jolis prix ont été distribués aux gagnants.

PROCHAINS TOURNOIS : LE SAMEDI 12 AVRIL, à 14 HEURES PRECISES ; LE SAMEDI 24 MAI, à 14 HEURES PRECISES.

ASSEMBLEE GENERALE :

Comme le prévoit les statuts, une assemblée générale des membres du Club doit avoir lieu au cours de l'exercice. Nous la prévoyons le MERCREDI 13 MAI

à 20 h 30, au Club, 33, quai Carnot (Foyer des Sportifs).

Ordre du jour :

- rapport moral de la Présidente,
- rapport financier,
- élection du bureau,
- questions diverses.

## Des volontaires pour Frères des Hommes

L'équipe locale de FRERES DES HOMMES est heureuse de la possibilité qui lui est aimablement donnée de remercier chaleureusement les Clodoaldiens de la générosité avec laquelle ils ont accueilli la récente campagne de vente des cartes de vœux.

Ils doivent savoir que la probité et le désintéressement total de l'équipe dirigeante et des équipes de volontaires garantissent l'utilisation intégrale dans le Tiers Monde des sommes qu'ils leur confient ; grâce à elles, peuvent être poursuivis les programmes en cours et menés à bien des actions audacieuses, telle l'ouverture, l'an dernier, de la route entre Dori et Gorom en Haute-Volta, qui permettra désormais, même en période de pluies, l'acheminement des vivres et des secours dont, dans un passé récent, les populations du Sahel ont si cruellement manqué.

Mais c'est du nombre et de la qualité des volontaires que dépend avant tout l'action de FRERES DES HOMMES.

Quoi de plus exaltant pour des jeunes que de consacrer deux années de leur jeunesse à vivre la vie des plus démunis avec le souci de les aider à s'arracher à leur misère et à devenir des hommes responsables !

Actuellement FRERES DES HOMMES a un *besoin urgent* de médecins, pharmaciens biologistes, infirmières puéricultrices, dont l'engagement, même de courte durée, serait accepté avec reconnaissance. Puisse cet appel être entendu des jeunes de Saint-Cloud.

Un film sur l'action des Volontaires en Inde et au Bengla Desh sera projeté à Saint-Cloud en octobre prochain.

Une permanence est régulièrement assurée à la Maison de l'Amitié tous les samedis de 14 h à 17 h (C.C.P. Paris 6.35).

## Comité d'entente des associations d'Anciens Combattants de Saint-Cloud

Composition du Bureau :

*Président* : Colonel BRUNAU, 7, Parc de Béarn.

*Vice-Présidents* : M. d'HAUTEVILLE, 7, rue Coutureau ; M. CHANTREL, 161, rue de Buzenval, GARCHES.

*Secrétaire* : M. DARFEUILLE, 9, rue Gounod.

*Secrétaire Adjoint* : M. COLMARD, 58, rue Preschez.

*Trésorier* : M. CATALANO, 14, rue du Mont-Valérien.

*Porte-Drapeau* : M. WINTER, 2, rue du 18-Juin.

## CERCLE FÉMININ D'AMITIÉ EUROPÉENNE

Après la visite des Dames de BAD GODESBERG à SAINT-CLOUD, reprise des activités habituelles du C.F.A.E. avec deux importantes conférences :

— l'une, par M. KHER, économiste à l'O.C.D.E., fut consacrée au difficile problème que soulèvent l'échec de l'aide des pays riches aux pays pauvres entre lesquels le déséquilibre va croissant, l'apparition d'un Tiers Monde riche et d'un Quart Monde plus pauvre encore. En conséquence : la naissance d'un monde nouveau animé d'attitudes mentales nouvelles semble nécessaire ;

— l'autre, par M. Jacques LACOSTE, chargé de mission à l'E.D.F., traita de la crise de l'énergie et ses problèmes : après un examen réaliste de la situation, la seule possibilité, pour la France de surmonter cette crise est le recours à l'énergie nucléaire, moins difficile à maîtriser que ne le redoute l'opinion publique.

La statutaire Assemblée Générale se tint à la veille des fêtes de fin

d'année. On nota avec plaisir la présence de Mme CLEMENT, Présidente Générale. La responsable du groupe « Actualités Européennes », Mme PERRIER, fit un court exposé sur les problèmes de la dénatalité en Occident, moins connus que ceux de la surpopulation mondiale.

Grande activité également du « Groupe de Lecture » qui nous valut un très intéressant exposé de Mme COLOMB sur Moravia.

Enfin il faut signaler la prise de contact avec les Dames Allemandes résidant à Saint-Cloud ou aux environs immédiats. Ceci se concrétisa par la réception de 17 d'entre elles, une belle journée du début novembre. Après une visite privée — bilingue — des Petits Appartements du Roi et de la Reine, à Versailles, un sympathique déjeuner leur fut offert à Saint-Lambert, chez l'une d'entre nous. Dix-huit Dames Françaises y assistaient. La rencontre fut animée et joyeuse... Initiative heureuse, pleine de promesses.

*Porte-Drapeau Adjoint* : M. BORDIER, Allée du Maréchal-Foch.

*Commissaires aux Comptes* : M. PES-SIN, 4, rue Marbeau ; M. CHANTREL.

*Membres du Bureau* : MM. SAMSON, DUPILLE, Dr VALENTIN.

## Association des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes de Saint-Cloud et de Garches

*Assemblée Générale du 12 janvier 1975*  
(Centre Municipal de Garches)

Après la remise des cartes 1975 aux membres présents, furent évoqués par les Présidents TEHET et SAMSON le compte rendu d'activités de la section, d'une part, et les objectifs 1975, année du XXX<sup>e</sup> anniversaire de la victoire et de la libération des camps de concentration, d'autre part. M. Edmond VOIZARD, Président départemental de l'association, membre du conseil d'administration et du bureau exécutif de la F.N.D.I.R.P. exprima la satisfaction ressentie par l'ensemble des déportés et internés devant l'évolution positive de problèmes importants à laquelle ils ont contribué par leur participation active au sein des commissions constituées sous l'égide de M. André BORD, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants. Les résultats furent nombreux :

● Internés et P.R.O. (Patriotes Résistants à l'Occupation) : amélioration des conditions d'indemnisation.

● Veuves de guerre : pension relevée à l'indice 500 avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 1974.

● Présomption d'origine sans condition de délai pour les déportés : 9 000 dossiers furent « débloqués » après cette décision de sagesse.

● Forclusions : Le décret qui doit supprimer les forclusions serait à la signature du Ministre de la Défense Nationale et sa promulgation ne devrait donc plus tarder.

Après l'annonce de la prochaine Assemblée Générale de l'Association le 16 mars au centre de l'Elam, à Rueil, et d'une exposition avec projection de films au mois d'avril à Saint-Cloud, les invités ont été conviés au vin d'honneur offert par l'Association ; on remarquait la présence de M. LE RALLEC, maire honoraire de Garches, de Maître BODIN, maire de Garches et des membres de la Municipalité garchoise : MM. MARCHAT, BERTIN et FERON.

— 27 avril : XXX<sup>e</sup> anniversaire de la Libération des Camps.

— Les Clodoaldiens désireux d'apporter leur contribution à l'exposition de la Résistance, les prisons et les camps nazis qui se tiendra en avril, peuvent adresser leurs documents à M. VOIZARD, 27, rue Pasteur à St-Cloud, Tél. 602 89.02 et 602 89.93.

## Union Nationale des Combattants

Le 21 décembre dernier, dans les salons de l'Hôtel Henri IV à Saint-Cloud, parents et amis se pressaient autour de Marcel SAVARY, Ingénieur des Arts et Métiers, et de son épouse.

M. SAVARY recevait de ses camarades anciens combattants une mini-croix de Chevalier de l'Ordre National du Mérite, distinction qui lui avait été attribuée par décret du 2 juillet 1974 au titre de Pré-

sident depuis de nombreuses années, de la 114<sup>e</sup> section de l'Union Nationale des Combattants, et en récompense de 55 ans d'activités civiles et militaires.

Cette réunion amicale faisait suite à la remise officielle qui avait été effectuée le 11 novembre au cours du « Repas du Poilu », au C.E.T. Santos Dumont, par M. René MAILLET, A.C. de Verdun, officier de la Légion d'Honneur, Vice-Président National de la Société « Les Médailles Militaires ».

Tous les assistants groupés ce soir-là autour de M. SAVARY, de Mme et de leurs enfants bien connus dans notre cité, étaient heureux de pouvoir témoigner au nouveau décoré leur grande sympathie et leur vive amitié.

### ASSOCIATION DES VEUVES CIVILES DE SAINT-CLOUD

L'Association des Veuves Civiles de Saint-Cloud assume les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi de chaque mois, de 11 h à 12 h, une permanence ouverte à toutes les veuves, à la Maison de l'Amitié, 6, place Silly à Saint-Cloud, tél. 602 25.69, au cours de laquelle elle peut leur apporter son concours dans les problèmes préoccupants de l'Emploi, de la Retraite, des Enfants, etc.

De plus, elle réunit le 2<sup>e</sup> lundi de chaque mois, à 15 h, dans le même local, toutes celles qui veulent mettre en commun leurs soucis, leurs suggestions ou leurs loisirs.

### ASSOCIATION « COLIS ET REVEILLONS DE NOEL »

Comme chaque année, au mois de décembre, l'association a fait appel à la générosité des habitants de Saint-Cloud pour que nos anciens ne connaissent pas un Noël de solitude.

Dans l'impossibilité de répondre individuellement aux Clodoaldiens, le comité remercie tous ceux qui, par leurs dons ou leur aide bénévole, ont contribué à la réalisation et à l'organisation de cette fête.

Un simple bilan très encourageant :  
— 300 Réveillons servis le 24 décembre,  
— 130 réveillons portés à domicile,  
— 700 colis cadeaux distribués.

### ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DE ST-CLOUD

L'Association des Commerçants et Artisans de Saint-Cloud a tenu son Assemblée Générale le lundi 3 février 1975 à la Mairie de Saint-Cloud.

Le Président P. FREMY et les membres sortants du Conseil d'Administration ont été réélus.

M. MELLINET, Vice-Président et le Président ont fait le point de la situation concernant les commerçants du Centre Ville.

Parmi d'autres informations, M. FREMY a fait savoir qu'un permis de construire concernant le futur Centre Commercial de Montretout (angle Foch, République, sur une surface d'environ 6 500 m<sup>2</sup>) serait déposé par un G.I.E. de commerçants,

## CLUBS DE L'AGE D'OR

Oui, à SAINT-CLOUD, c'est vraiment « l'Age d'Or ».

Pour vous en convaincre, il vous suffit de lire ci-dessous un aperçu des nombreuses activités des Clubs. Il faudra ajouter également notre participation à l'Institut de l'Education Permanente de l'Université de PARIS X (2, rue de Rouen à NANTERRE) qui a ouvert ses portes le vendredi 7 février par une conférence suivie de débats : « Le Féminisme » par J. RABAUT, Journaliste. Pour tous renseignements concernant les conférences suivantes, s'adresser à la Maison de l'Amitié, 6, place Silly et dans les 3 Clubs.

Le dimanche 12 janvier, nous avons fêté la Nouvelle Année à la M.J.C. Chacun a reçu un cadeau : adhérents et non adhérents. Les cadeaux les plus importants ont été confectionnés par les membres des CLUBS : châles, écharpes, bonnets, gants, drôles de petits animaux en laine ou en tissu, tapisseries, porteserviettes, porte-aiguilles, etc., etc.

Le samedi 1<sup>er</sup> mars, c'était à l'Auditorium de l'Ecole Allemande, le 3<sup>e</sup> anniversaire de nos matinées récréatives animées par les jeunes.

Au programme : participation du groupe théâtral de l'Ecole Allemande, Ecole de Musique de SAINT-CLOUD, Chorale de l'Age d'Or. Un chanteur de charme, un prestidigitateur.

ACTIVITES DES CLUBS DE L'AGE D'OR  
Les clubs bénéficient tout d'abord de deux réalisations municipales :

1) LE GOUTER, au centre social, 7, rue de l'Yser (près de la Passerelle), le lundi et le jeudi à 14 h 30.

2) LE FOYER RESTAURANT, ouvert à toutes les personnes retraitées sans distinction de ressources, 14, rue des Ecoles (Salle Gounod), tous les jours à 12 heures, sauf le samedi et le dimanche. Inscriptions à la Mairie, au bureau d'Aide Sociale.

Ils ont aussi leurs activités propres :

1) SALLE GOUNOD, 14, rue des Ecoles, 1<sup>er</sup> palier, mercredi et dimanche non récréatif : 15 heures Foyer d'Accueil.

2) 12, rue Ferdinand-Chartier :  
— Vendredi, 14 h 30, accueil et activités culturelles (films, diapositives, etc.),

courant février. Il devrait comprendre un libre service de tendance alimentaire d'environ 1 500 m<sup>2</sup> et un regroupement de commerçants indépendants sur 3 000 m<sup>2</sup>. Pas de locaux à usage d'habitation. Il regroupera en partie des commerçants clodoaldiens et s'efforcera de jouer un rôle de complémentarité vis-à-vis des commerçants déjà en place. Ce Centre dotera le plateau de Montretout d'un équipement commercial réclamé par ses habitants. L'achèvement du programme est prévu pour fin 1976.

## NOUVELLES ASSOCIATIONS

Déclaration du 19 décembre 1974 à la sous-préfecture de Boulogne-Billancourt.  
GROUPE PAUL-EMILE-VICTOR POUR



- Mardi, 14 h 30, Bridge,
- Lundi, mercredi, samedi 14 heures à 17 heures, bibliothèque, prêt de livres.
- 3) PISCINE : 17, rue du Mont-Valérien, tous les mardis à 11 h 30.
- 4) CHORALE : à l'Ecole de Musique, 7, rue Sevin-Vincent, le mardi de 14 h 30 à 15 h 30. Transports assurés.
- 5) DIMANCHES RECREATIFS, de 15 heures à 18 heures.

Soit :

- Salle Gounod, 14, rue des Ecoles,
- Centre Aéré, 7, rue Gounod,
- Ecole Musique, 7, rue Sevin-Vincent,
- Ecole Allemande, 18, rue Pasteur,
- Maison des Jeunes et de la Culture, rue Hébert.

Pour tous renseignements, consultez les affiches orange apposées sur les panneaux municipaux réservés aux associations, dans les 4 églises, à la Maison de l'Amitié, à la Mairie, au bureau d'Aide Sociale, et chez certains commerçants.

Vous pouvez également vous adresser auprès de la responsable Mme BOUYGUES, téléphone 602 03.23, le matin avant 10 heures.

Pour les sorties et matinées théâtrales, renseignements :

— à la Mairie au bureau d'Aide Sociale,

— salle Gounod, 14, rue des Ecoles, le mercredi de 15 heures à 18 heures,

— et 12, rue Ferdinand-Chartier.

ENEZ, VOUS ETES ATTENDUS, VOUS SEREZ ACCUEILLIS AVEC JOIE, VOUS NE SEREZ PLUS SEUL, VENEZ CULTIVER L'AMITIE AVEC NOUS. AMENEZ VOS AMIS...

Mme BOUYGUES

### LA DEFENSE DE L'HOMME ET DE SON ENVIRONNEMENT.

Objet : Mettre en œuvre tous moyens pour la défense de l'homme et de son environnement.

Siège social : 29, rue du Mont-Valérien, Saint-Cloud.

« J. O. » n° 11 des 13 et 14 janvier 1975.

□

Déclaration du 30 décembre 1974 à la sous-préfecture de Boulogne-Billancourt.  
AMICALE PHILATELIQUE CLODOALDIENNE.

Objet : Favoriser et développer le goût pour la philatélie ainsi que son étude.

Siège social : Mairie de Saint-Cloud.

« J. O. » n° 16 du 19 janvier 1975.

## SPORTS

### 8<sup>e</sup> CROSS DE L'U.A.S. SAINT-CLOUD



Le cross n'est pas un sport mineur. Ceux qui le prétendent n'ont pas vécu de 8<sup>e</sup> Cross de Saint-Cloud qui s'est déroulé le 16 février dernier, dans le Parc de Saint-Cloud, sous la présidence de M. Jean-Pierre FOURCADE, Maire, conseiller général des Hauts-de-Seine. Le temps particulièrement clément et ensoleillé avait attiré de nombreux spectateurs et plus de 500 athlètes ont participé aux neuf épreuves inscrites au programme, parfaitement organisées grâce au dynamisme des dirigeants de la section athlétisme que nous félicitons au passage.

Le parcours sévère et sélectif avait été choisi pour des connaisseurs ; ce ne sont pas les crossmen :

- BROQUET - A.S.P.P. - vainqueur des seniors ;
- MENEN - A.S. BOURSE - vainqueur des vétérans ;
- HUBERT - WHITE HARRIERS -

vainqueur des juniors ;

- PANCRACE - C.A.S.G. - vainqueur des Minimes hommes, et les autres... qui diront le contraire.

Tant au départ que sur le parcours on notait la présence de nombreuses personnalités : M. BASSINET, premier maire-adjoint de Saint-Cloud, M. LOUGOVOY, maire-adjoint chargé des Sports, MM. LEYMARIE et MELLINET, conseillers municipaux, M. PODEUR, Président de l'U.A.S., MM. HENRI et GUILLAUME, respectivement Présidents des sections athlétisme et gymnastique de l'U.A.S., M. Paul MERCA-DIER et M. Daniel ROULET, de la Ligue de l'Île de France d'Athlétisme, M. ANTONAT, citoyen d'Honneur de la Ville de Saint-Cloud.

C'est M. FOURCADE en personne qui remit les coupes et les lots aux brillants vainqueurs.



### Le 3<sup>e</sup> Cyclo-Cross de l'U.A.S. Saint-Cloud

Il s'est déroulé le dimanche 12 janvier, au stade du Pré Saint-Jean dans le Parc de Saint-Cloud et a connu un succès mérité avec 50 participants répartis en trois catégories d'âge. A l'issue des épreuves, M. BASSINET, premier maire-adjoint, représentant M. Jean-Pierre FOURCADE, maire, a remis le challenge de la ville, le challenge « Antonat », puis les coupes aux vainqueurs de chaque catégorie. Après la remise des récompenses un vin d'honneur clôturait cette matinée récréative, et on remarquait la présence de M. LEYMARIE, conseiller municipal, secrétaire de l'U.A.S. et de plusieurs membres du Conseil Municipal parmi lesquels, M. CHARTIER, dirigeant du club cycliste qui a participé aux épreuves dans la catégorie « vétérans ». L'U.A.S. Saint-Cloud était également représentée dans la catégorie « seniors » par Dominique CHARTIER, Jean-Marc GENTY, Jean LANG et Philippe MARTIN, et dans la catégorie « juniors » par le jeune Michel NIDDEGER.

### MESDAMES, RESTEZ EN FORME

Venez jouer au volley-ball, en salle l'après-midi, avec moniteur.

Tous niveaux.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à la Maison des Jeunes et de la Culture. Tél. 602 53.91.

### LA PROTECTION DES ANIMAUX ET DE LA NATURE

Le club des jeunes amis des animaux et de la nature relance ses activités pour 1975 : « Il nous paraît essentiel de mettre plus de poubelles dans la commune de Saint-Cloud. En effet, il arrive souvent de voir des gens jeter leurs papiers dans la rue, faute de corbeilles. Même une personne, de bonne intention au départ se lassera rapidement de garder des papiers, encombrant ses poches. Nous avons pensé que notre ville semblait bien triste et dénuée ! C'est pourquoi nous projetons de lancer une campagne : « FLEURIR SAINT-CLOUD ». Le quartier le plus fleuri recevra un prix. Nous comptons faire cette opération à partir de la mi-avril et d'ici là vous recevrez de plus amples informations. »

Le directeur du club : Lambert TREVIDIC, 42, rue Gounod, 11 ans 1/2.

Le sous-directeur : Régis GUERNIER, 6, place Silly, 12 ans.

### DERNIERE MINUTE

Le Comité Perce-Neige et les Papillons Blancs de Saint-Cloud organisent une kermesse les 23, 24 et 25 mai 1975, au Centre, 32, avenue Duval-le-Camus, 92 Saint-Cloud.

# INFORMATIONS PRATIQUES

## □ CAISSE DES ECOLES PUBLIQUES CENTRES AERES - GARDERIES - MATERNELLES

Nous demandons aux parents dont les enfants fréquentent, en **journalière continue**, la Garderie Maternelle du Centre et le Centre Aéré Gounod, de faire l'inscription pour les vacances de Pâques, **avant le 20 mars prochain**, soit au Bureau de l'Enseignement à la Mairie, soit auprès du Directeur du Centre aéré, 7, rue Gounod, ou de la Garderie Maternelle, 14, rue Hébert, le mercredi de 8 h 30 à 18 h.

Il est indispensable, afin que la sé-

curité et l'encadrement des enfants soient assurés pendant les vacances scolaires que les effectifs soient connus à l'avance afin de prévoir le personnel nécessaire.

Les Directeurs se trouveraient dans l'obligation de refuser les enfants des familles qui ne se seraient pas fait inscrire.

Il en sera de même pour le mois de juillet où les difficultés de recrutement sont encore plus difficiles.

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES POUR LES ENFANTS DES ECOLES MATERNELLES

Les familles habitant Saint-Cloud, qui souhaitent faire inscrire leurs enfants âgés de 3 ans au 31-12-75, sont priées de se présenter avant le **15 juin**, à l'Hôtel de Ville, Service de l'Enseignement, munies des pièces suivantes :

- livret de famille,
- carnet de santé,

— pièce justifiant leur domicile.

Deux bulletins d'inscription leur seront délivrés qu'ils devront remettre à la Directrice de l'école pré-élémentaire de leur quartier. Les dates et heures de visite dans les écoles (**qu'il est recommandé de respecter**) seront indiquées par voie d'affiches avant le mois de juin.

## □ UN IMPORTANT ARRETE PREFECTORAL LIMITE LA PUBLICITE BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE

M. le Préfet des Hauts-de-Seine a pris un arrêté concernant la limitation des possibilités d'affichage boulevard de la République, dont nous vous donnons ici les grandes lignes :

**Article premier.** — Toute publicité par panneaux-réclame, affiches, peintures ou dispositifs quelconques, est interdite, aussi bien à l'intérieur que sur les clôtures des propriétés bordant la rue des Girondins et le boulevard de la République sur toute sa longueur, la rue du Mont-Valérien entre le boulevard de la République et la rue du Pierrier, le boulevard de Washington entre le boulevard de la République et le carrefour de la Croix-du-Roy.

**Article 2.** — Cette interdiction ne concerne pas les enseignes, lumineu-

ses ou non, installées au lieu même où s'exerce l'activité qu'elles signalent, qui devront être autorisées conformément aux prescriptions contenues dans l'arrêté préfectoral du 4 mai 1973.

Ne sont pas concernés également les planimètres abribus et autres mobiliers urbains installés par la commune ou son concessionnaire...

**Article 3.** — La publicité visée à l'article 1 actuellement existante devra être supprimée dans le délai d'un mois à compter de la publication du présent arrêté... Toutefois, elle pourra être maintenue à titre transitoire, jusqu'à expiration des contrats en cours, sans qu'en aucun cas ce délai excède six mois.

Fait à Nanterre le 7 février 1975

## IMMATRICULATION DE VEHICULES AUTOMOBILES

### Changement du domicile du propriétaire

Lorsque le changement de domicile s'effectue à l'intérieur d'un même département, la déclaration obligatoire peut être reçue non seulement par les services de la Préfecture mais également par la sous-préfecture, le commissariat de police, la brigade de gendarmerie qui sont désormais habilités à procéder eux-mêmes et sur le champ à la modification du domicile sur la carte grise.

Le docteur Marc SAVARY, électroradiogiste conventionné, Chef de Service f.f. de l'hôpital de SAINT-CLOUD, informe sa clientèle qu'à son cabinet 12, place de l'Eglise, 92 Saint-Cloud, outre tout matériel pour la Radiologie générale et l'électrologie (U.V., diathermie, O.C.) il possède désormais l'appareillage pour effectuer les radiographies nécessaires à l'orthodontie (téléradiographie à quatre mètres) et la radiographie panoramique des deux maxillaires sur un seul cliché. Tél. 602.02.02 et 602.01.91.

## S.N.C.F. : RESERVATION ELECTRONIQUE DES PLACES

*Depuis quelques temps, il n'est plus nécessaire de se rendre à Paris ou d'écrire dans un délai fixé pour réserver des places assises ou couchées. En effet, la S.N.C.F. a mis en place dans un certain nombre de gares un système de réservation électronique des places qui permet à l'usager, en se rendant au guichet de ces gares, de retenir des places pour n'importe quel parcours à l'aller comme au retour. Si le train que le voyageur désire prendre est complet, une solution de rechange lui est immédiatement proposée. Ce système sera installé à Saint-Cloud dès que les travaux de modernisation de la gare seront terminés, c'est-à-dire dans deux ans environ. En attendant les Clodoaldiens peuvent se rendre à Versailles Rive Droite, Rive Gauche et Chantiers ou à la Défense, ces quatre gares étant déjà équipées de terminaux.*

Mme DUGAU, infirmière diplômée d'Etat vient de s'installer à Saint-Cloud, 14, rue Alphonse-Moguez. Tél. 602.48.23. Soins à domicile.

Mme CAMPS a ouvert un cabinet de masso-kinésithérapie. Résidence « Altitude Saint-Cloud », 20, boulevard de la République (à proximité de la place Magenta). Tél. 602.92.74. Sur rendez-vous. Cabinet fermé le samedi.

## BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

Nous vous rappelons que depuis plusieurs mois déjà la Bibliothèque pour Tous est installée dans le quartier de Montretout, 12, rue Ferdinand-Chartier, au rez-de-chaussée de l'H.L.M. au fond de l'allée.

Elle est ouverte les lundi, mercredi et samedi de 14 h à 17 h.

## AVIS IMPORTANT

DEPUIS LE 18 DECEMBRE 1974

Les personnes nées à Saint-Cloud, désireuses d'obtenir un extrait de casier judiciaire, doivent en faire la demande à :

M. le Greffier du TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NANTERRE (avenue Joliot-Curie) **SEUL COMPETENT DESORMAIS** pour Saint-Cloud (Coût : 10 F).

Pour les Certificats de Nationalité : à M. LE GREFFIER DU TRIBUNAL D'INSTANCE, Mairie de BOULOGNE-BILLANCOURT (92100) (Coût : 23 F).

# ETAT CIVIL

DU 15 DECEMBRE AU 15 MARS

## NAISSANCES

Sont nés, 3, place Silly  
Hôpital de Saint-Cloud

Natalia **Gallardo** - Séverine Jacqueline **Langot** - Hafida **Guemmi** - Anne Claude **Petit** - Stéphane Jacques Eric **Chopin** - Christophe Bernard Alain **Perret** - Christophe Henri René **Dron** - Claire Hélène **Aujeau** - Alix Suzanne Phyllis **Capmas** - Stéphane Gabriel **Chauveau** - Julie Elsa **Andreu** - Sophie Emmanuelle **Vilamarin** - Olivier Jean Frédéric **Milcent** - Virginie Emmanuelle Christine **Doux** - Joao Manuel de **Abreu** - Mohamadoun Ali **Diallo** - Maria-Béatrice Simona **Garofalo** - Joao Filipe **Morais** - Julie Hélène Marie **Richepin** - Valérie Chantal de **Francesco** - Emmanuel Yves-Alain **Fargues** - Philippe François **Leclerc** - Stéphanie Maria **Tierce** - Xavier **Cazemajou**.

Sont nés, 6, rue de la Porte-Jaune  
à Saint-Cloud

Fabrice **Esteves** - Caroline **Chakarian** dit **Tchakarian** - Laurent Xavier Jérôme **Killi**.

Est née au domicile de ses parents

Ana Paula de **Magalhaes**.

Total des naissances à Saint-Cloud :  
223, dont 28 Clodoaldiens.

### NAISSANCES HORS SAINT-CLOUD

Gilbert Henri **Fernandes**, à Suresnes - Delphine Valérie **Neveux**, à Suresnes - Jehanne Amelia **Petric**, à Suresnes - Marine Anne **Broche**, à Paris-15° - Renaud Thomas Georges **Héluin**, à Paris-15° - Marilyne **Mecary**, à La Celle-St-Cloud - Amélie **Mordret**, à Rueil-Malmaison - Abdel-Elah **Salhioui**, à Rueil-Malmaison - Rachelle Annette **Haus**, à Rueil-Malmaison - Xavier Daniel **Blin**, à Suresnes - Kristell **Frisquet**, à Neuilly-sur-Seine - Raphaël Louis **Desalbres**, à Neuilly-sur-Seine - Diane Corinne **Schwob**, à Neuilly-sur-Seine - Etienne Wilfried **Raynaud**, à Clichy - Mehdi **Chaib**, à La Celle-St-Cloud - Sophie Maryvonne **Best-Belpome**, à Paris-14° - Régis Guillaume **Ollagnier**, à Suresnes - Thierry **Van Esch**, à Suresnes - David André **Henneguy**, à Suresnes - Nathalie **Riqueza**, à Boulogne - Stanislas **Mercier de Lacombe**, au Mans - Cécile Marie **Bassinat**, au Chesnay - Sébastien Claude **Jodon**, au Chesnay - Aleth Marie de **Crouy-Chanel**, à Boulogne - François James **Devitt**, à Boulogne - Anabelen **Iglesias**, à La Celle-St-Cloud - Yann Alexis **Peton**, à La Celle-St-Cloud - Andrew **Beckinsale**, à Levallois-Perret - Sophie Sylvie **Roger**, à La Celle-St-Cloud - François Alain **Pierrot**, à Chantenay-Malabry - Franck Michel **Chipouka**, à Deauville - Olivier Bernard **Prum**, à La Celle-St-Cloud - Elsa Cécile **Lorimy**, à La Celle-St-Cloud - Mathieu François **Crépon**, à La Celle-St-Cloud - Alexandre Dominique **Mars**, à Boulogne - Elisa Charlotte **Wilwerth**, à Paris-19° - Nicolas Hugues **Delahouse**, à Versailles - Stéphanie Marie **Chedeville**, à Paris-12° - Claire Anne **Echardel**, à Bourg-la-Reine - Sébastien **Valleur**, à Versailles - Jean-Claude Roger **Greenaway**, à Versailles - Céline Ivonne

**Groussin**, à Rueil-Malmaison - Marina Verena **Le Marié**, à Boulogne - Stéphanie **Roche**, à Neuilly-sur-Seine - Aurore **Vichet**, à Paris-15° - Elinor **Drewitz**, à Suresnes - Emmanuelle Françoise **Rivière**, à Suresnes - David Marie **Franck**, à Suresnes - Vincent Henri **Robin**, à Paris-8° - Sandra Lyse **Hall**, à Boulogne - Aurélie Isabelle **Veizin**, à Paris-15° - Manuel André **Nadaud**, à La Celle-St-Cloud - Alexandre **Cazenave**, à Suresnes - David Stéphen **Licoys**, à Paris-16° - Fabrice Robert **Blin**, à Suresnes - Quentin **Desouches**, à Paris-16° - Cédric **Tavernier**, à Suresnes - Alexandre Jean **Martin**, à Suresnes - Virginie **Boughareb**, à Suresnes - Stéphanie **Ridet**, à Suresnes - Caroline Fanny **Ripa**, à Neuilly-sur-Seine - Carole **Lafargue**, à Paris-13° - Bruno Karim **Belhocine**, à Suresnes - Valentine **Cirilli**, à Suresnes - Sylvie Claude **Baerenstamm**, à Suresnes - Nicolas **Estruch**, à Suresnes - Dorothee **Sulpice**, à Suresnes - Julien Jacques **Manceau**, à Chartres - Laurence Marie-Bernadette **Danielle La Salmonie**, à Paris-16° - Stéphane **Legeai**, à Paris-16° - Mathieu **Gautherie**, à Paris-16° - Nicolas Christophe **Waymel**, à Neuilly-sur-Seine - Stéphane **Olivier**, à Levallois-Perret - Nicolas André Jean **Pachkevitch**, à Neuilly-sur-Seine - Cécile Céline **Sogno-Bezza**, à Suresnes - Laurent Emmanuel **Marc**, à Suresnes - Emmanuelle Héloïse **Merlet**, à Suresnes - Sophie **Tesson**, à Suresnes - Vincent de la Tour du Pin **Chambly de la Charce**, à Neuilly - Baptiste Yves **Chapus**, à Neuilly-sur-Seine - Lionel André **Pillard**, à Paris-14° - Stéphane Alain Henri **Godio**, à Suresnes - Wilfried David **Massonneau**, à La Celle-Saint-Cloud - Antoine Laurent **Morand**, à Paris-16°.

## MARIAGES

Benoit Christian Joseph **Rebut** et Marie-Noël **Volait** - Claude François **Leonet** et Véronique Francine **Chalbet** - Philippe Jean **Taylor** et Danielle Denise **Morin** - Alain Claude **Guiraudou** et Laurence Dominique **Giromini** - Patrick Jean **Lannou** et Miette Marie Victorine **Didier** - Bernard **de Terris** et Marie-Noëlle Thérèse **Magne** - Jean André **Paris** et Michèle Marcelle **Pinot** - Jean-Yves Léon **Thomas** et Cynthia **Périsse de Bédée** - Dominique Gabriel **Converset** et Françoise **Charvagat** - Jacques Jean **Pigeon** et Claudine Annie **Leschot** - Jean-Claude **Serres** et Marie-Christine **Dubois** - Jean-Marie **Tomatis** et Jocelyne **Chevalier le More** - Yvon François **Deghilage** et Odette Monique **Berger** - Parfait Jean-Paul **Verqualie** et Carole Jeanne **Foucaut** - Jean Léon **Le Mezec** et Françoise Marthe **Billet** - Patrick Gaston **Bongers** et Martine Yvonne **Noël** - Jean-Claude **Merceron** et Marie-Noëlle **Conort** - Claude Séverin Maurice **Guay** et Claudine **Main** - Antoine Michel **Gibus** et Madeleine Thérèse **Fournier** - Henri **Lenoël** et Denise Jeanne **Le Nir** - Jean-Marc Gabriel **Leconte** et Marie-Anne **Gautreau** - Marcel Roger **Luigi** et Marie-Françoise **Bigot** - Claude Joseph **Roux** et Christiane Paulette **Charreaux** - Pierre Yves **Coret** et Alexandra Luz **Wittenberg** - Michel **Van der Wagen** et Véronique **Capron** - Philippe Pierre **Fanet** et Marie Jacqueline **Lange-**

**nier** - Pierre **Sarliève** et Anne Marie Christine **Mérieux** - René **Vilespace** et Geneviève **Lœtitia Goize** - Daniel **Pélissier** et Geneviève Solange **Nidegger** - Philippe **Benoist** et Francine Alice **Coquin** - Jacques **Louveau** et Sylveine Madeleine **Kerveillant** - Jean-Mathieu **Prévot** et Mathilde Anne-Marie **Monod** - Jacques Pierre **Biressi** et Simone **Cret-Martin** - Gérard Pierre **Dehaut** et Brigitte Marie **Vaudin** - Jean-Marie Pierre **Cazes** et Anne-Marie **Moracchini** - Van **Nguyen** et Thuy Truc **Do** - André Maurice **Brousseau** et Marie Joseph **Gauthier** - Dominique Marie Philip **Boell** et Gisèle Huguette **Martin** - Claude Jean Marc **Martin** et Jeannine Marthe **Jammet** - Thierry François Gérard **Bizard** et Véronique Nathalie **Perrier** - Hervé Jacques Marcel Raphaël **Sors** et Chantal Rolande Marcelle **Vattier**.

## DECES

Arturo **Copelli** - Récarédo Pompeyo **Pedro Roqueta** - Jeanne Marceline **Cordier**, Vve Godmet - René Fernand **Abrioux** - Jeanne Louise **Desmazures**, Vve Ledoux - Jeanne **Debourdeau**, ép. Pacqueau - Yvonne **Pecquet**, Vve Kircher - Gérard Noël **Filiberti** - Marie-Louise **Liégard**, ép. Pessin - Jeanine **Serpillon**, ép. Lorin - Marie-Thérèse **Simon** - Léonie Marie **Hervé**, Vve **Veaudequin** - Jean **Margerite** - Monique Thérèse **Le Du** - Marc Louis **Leconte** - Albert **Defaignies** - Maurice Clément **Rousseau** - Alexis Raoul René Marie **Crepeau** - Jeanne **Noesser**, Vve Sutter - Henri Julien **Vandewalle** - André Fernand Albert **Schmidt** - René Charles Edouard **Bourgouin** - Louise Anna Marie **Miesch**, Vve **Brunet** - Marcel **Villette** - Lucie **Maire**, ép. Janet - Henri **Cheyrouse** - Yvonne **Roussel**, Vve Fourré - Germaine Marcelle **Tricot**, Vve Gabriel - Marie Pascaline Claire **Monestes** - Jean-Luc Marius **Hugues** - Jean Marcel Alfred **Lorentz** - Louis **Le Trépuet** - Pelaggio Gennaro **Fabrice** - Albert Louis Auguste **Moret** - Hélène **Nick**, ép. Scobeltzine dit Scob - André Félix **Meilheur** - Marguerite Eugénie **Henry**, Vve Chêne - Marie **Ethecobar**, Vve Krausbauer - Germain **Gleize** - Esther Marie Louise **Sage** - Sara **Levinski** - Françoise **Coué**, Vve Lebeaupin - Albertine **Martin** - Marie-Adrienne **Dufier** - Auguste **Pasquier-Vauvilliers** - Olivia **Cardoso Romao**, ép. Das Neves - Marcel Victor **Cinquialbre** - Georgette **Leconte**, Vve Driot - Blanche **Noël**, Vve Ragot - Gérard **Boucher** - Françoise **Come**, ép. Bove - Jérôme Louis André **Alfonsi** - Cécile Eugénie **Pichard**, ép. Chassain de Marcilly - Germaine **Diard**, ép. Lusseyran - Henri Joseph **Hénon** - Pauline **Gérand** dit Paulette - Antoine Henri **Cabane** - Jean Germain **Le Guellec** - Adrienne Louise de **Riedmatten**, Vve Bruttin - André Vincent **Jolivel** - Marie Louise **Schneider**, Vve Razy - Olivier **Rapine** - Marie Louise **David**, ép. Oudéa - Juliette Sylvine **Bardecq** - Raymonde **Méry**, ép. Huart - Thérèse **Carpentier**, Vve TERNON - Paul Auguste **Hachair** - Germaine **Chivot**, ép. Suet - Pierre **Brindejone de Tréglodé** - Marie **Brien**, Vve Robic - Auguste Justin Louis **Pavé** - Marguerite **Muller**, Vve Poirot - Blanche **Louis**, Vve Brun - Armande **Voiry**, Vve Guillaumet - Céline

Barbault, Vve Frémondrière - Joseph Jean Leleu - Edmond Delor - Suzanne Catherine Léontine Barbier, Vve Lefèvre - Maurice René Majorel.

Décès survenus à St-Cloud : 205.

Total des transcriptions : 21.

Clodoaldiens décédés à St-Cloud : 77.

Clodoaldiens décédés : 98.

AVIS TRES IMPORTANT

SECOND ET DERNIER CONSTAT  
D'ABANDON DES CONCESSIONS  
PERPETUELLES  
AVANT REPRISE

Le Maire de SAINT-CLOUD,

*Rappelle qu'une procédure est en cours depuis le 11 avril 1972, en vue de la reprise de certaines concessions à l'état d'abandon.*

*Conformément à la Législation Funéraire, il est prévu un second et DERNIER constat 3 ans après.*

*En conséquence ce dernier constat aura lieu :*

*LUNDI 2 JUIN 1975, au Cimetière Communal, 114, avenue Foch (de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h).*

*Les familles désireuses de conserver leurs sépultures devront les remettre en bon état avant cette date.*

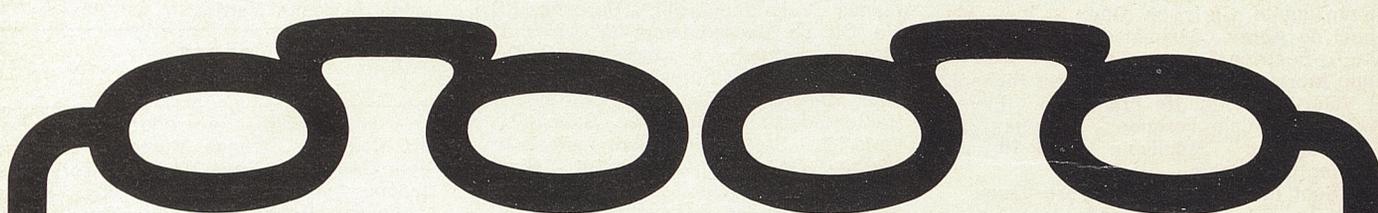
*La liste des concessions est affichée : à la porte du cimetière (auprès du gardien) et*

*à la disposition du public, à la Mairie (Bureau de l'Etat-Civil).*

*Saint-Cloud, le 17 janvier 1975*

M. Arthur PIQUEREZ a attiré notre attention sur le tragique décès de M. J.-P. Von BERNE qui tenait un salon de coiffure rue Gounod. Passionné par les animaux sauvages, il partit à Fréjus pour s'occuper d'un zoo et c'est là qu'il mourut en décembre dernier, dévoré par un lion.

Toutes nos condoléances à sa femme et à son fils si durement éprouvés.



# lemonnier opticiens

9 rue dailly, saint-cloud, 602.03.49

- verres à modulation optique pour presbytes
- une sélection de montures design, et les collections dior, essel international...

**monture garantie totale un an**

saint-cloud / paris-opéra / megève / maisons-laffitte

## ELECTRICITE GENERALE

Signalisation lumineuse - Eclairage public

**R. TRILA**

196, boulevard de la République  
Tél. 771 69.74

92 - SAINT-CLOUD  
Agréé E.D.F. et Qualifélec

## GARAGE BLANC

Mécanique Générale  
Diagnostic Entretien

155, BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE  
Carrosserie (Agréé Cie d'Assurances)  
Service Vente



SAINT-CLOUD  
Tél. 771 63.06  
771 75.48

## PAUL DAHL

Equipement de freinage à air comprimé  
Contacts électriques

24, quai Carnot, SAINT-CLOUD

Tél. 602 09.45

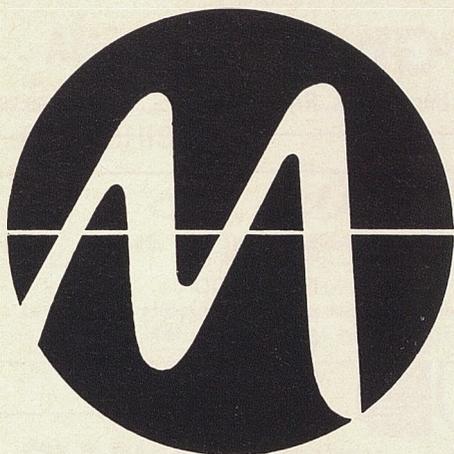
## DELARFEUX s. a.

Entreprise de peinture

38, rue Gounod

Tél. 602 44.48

SAINT-CLOUD



# Toute la Musique

80, boulevard de la République

☎ 602.44.49

**SAINT-CLOUD**

A l'occasion du FESTIVAL du SON, MARS 1975, vente promotionnelle

dépositaire agréé des marques suivantes :

**Bang & Olufsen**

**ERA**  
**KEF**

**KLH**

**KOSS**  
J.B. LANSING

**Lenco**

**PIONEER**

**REVOX**

**SCHAUB LORENZ**

**Sansui**

**SONY®**

THORENS

**UHER**

1° Ampli-Tuner **AKAI** AA-930

2 x 50 W. efficace

bande passante 10 à 60.000 Hz

sensibilité FM = 1,2 mV.

Table de lecture AKAI AP - 002

entraînement par courroie - semi automatique  
cellule magnétique - avec socle et capot plexi.

2 enceintes 50 W. - 6 HP - E.40

(2 tweeters) b.p. 30 à 22.000 Hz.

~~5 775 F~~ 4 995 F

2° Ampli-Tuner **AKAI** AA-920

2 x 32 W. efficaces

bande passante 10 à 75.000 Hz.

sensibilité FM = 1,9 mV.

Table de lecture AKAI AP - 002

2 enceintes 35 W - 3 voies

b.p. 35 à 22.000 Hz.

~~4 610 F~~ 4 200 F

3° Pour ces deux promotions :

en option table de lecture AP - 004

230 F

NOTRE CLUB CENTER **Bang & Olufsen** est ouvert

- Un accueil personnalisé qui répond à vos exigences de client.
  - Un magasin « petite surface » qui pratique des prix systématiquement alignés sur ceux de Paris et de la région parisienne.
  - Des techniciens avertis qui guideront votre choix sans rien vous imposer.
  - Un choix de matériel sélectionné dans les plus grandes marques pour des chaînes de 3 000 à 25 000 F.
  - Une présentation très importante de chaînes compactes de 1 500 à 3 000 F.
- ...SANS OUBLIER :**
- Sur rendez-vous : étude à domicile et devis gratuit, livraison, installation et mise en service gratuites, un service après-vente irréprochable.

Important département Radio - Télévision  
bénéficiant des mêmes avantages  
et un rayon disques classiques  
où vous serez reçus et conseillés.

Même maison à Rueil-Malmaison

Centre Commercial Albert-1<sup>er</sup> (face RER) - 749 18.79

## BOURDOISEAU

FOURREUR

1, place de l'Eglise

602 04.37

QUINCAILLERIE - CADEAUX

## Sté LEGRAND DESPREZ

49, boulevard de la République, SAINT-CLOUD

602 44.16



Concessionnaire du Service Municipal  
de la Ville de Saint-Cloud

Bureau : 15, rue de l'Eglise - 602 03.97

Avantages spéciaux aux assurés sociaux  
et organismes mutualistes

VOTRE AGENCE

## SAINT-CLOUD VOYAGES

35, rue d'Orléans, 92210 SAINT-CLOUD

Tél. 602 19.26

Vente de billets: S.N.C.F., wagons-lits, avions, bateaux, etc.  
au tarif des Compagnies

Voyages organisés                      Locations de voitures  
Crédit Voyages et Vacances            Location spectacles

**EUROP-ASSISTANCE**

Pour les jeunes : Séjours linguistiques  
en ANGLETERRE, ALLEMAGNE  
Séjours en familles, cours de langues

PEINTURE - DECORATION

## Raymond LAMPENS

24, rue Gounod, 92 SAINT-CLOUD

Tél. 602 67.35

ENTREPRISE GENERALE DE MAÇONNERIE  
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

## M. ESTEVES & Cie

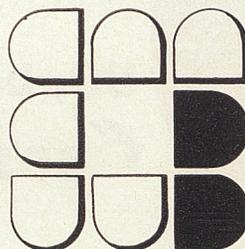
Carrelage - Terrassement - Démolition  
Béton armé - Canalisations - Travaux en tous genres

143 ter, avenue Foch, SAINT-CLOUD - 771 08.53 - 771 86.83

TAILLEUR - COUTURIER

## Giraudet

60, bd de la République, SAINT-CLOUD - Tél. 970 00.29



PEINTURE  
DECORATION  
RAVALEMENTS  
VITRERIE  
REVETEMENTS MURAUX

## BALAC s. a.

138, rue Tahère

92 SAINT-CLOUD

771 83.42 - 771 82.84



## INTÉRIM

BAT. C - 9<sup>e</sup> étage  
602 13.60 poste 331

BUREAUX DE LA COLLINE  
92213 SAINT-CLOUD

## BANQUE POPULAIRE DE LA REGION OUEST DE PARIS

- INTERCARTE
- DISTRIBANQUE
- CHEQUES ESSENCE
- MESSIDOR
- LE TRENTÉ

Consultez-nous,  
nous serons heureux de vous  
rencontrer à

SAINT-CLOUD  
82, Boulevard de la République  
Tél. 602.65.19

Nous avons tant de choses à vous dire !



## PEDICURE MEDICALE

par pédicure diplômée d'Etat

PODOLOGIE: semelles orthopédiques  
par PODOLOGUE D.E. conventionné S.S.

771.84.03 175 Bld de la République - 92 St-Cloud

## LUCIOLE MAROQUINERIE

Cadeaux - Voyages - Bijouterie fantaisie - Gadgets - Ceintures  
Gants - Parapluies - Echarpes - Cravates

RESIDENCE BEAUSOLEIL

160, boulevard de la République, SAINT-CLOUD - 771 67.47

**LOCATION ET LAVAGE DE COUCHES**

Cliniques et particuliers

**AMERICAN DIAPER SERVICE**

109, rue Tahère, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 771 78.91 (24 h sur 24)

BLANCHISSERIE

TEINTURERIE

**A. D. S.**

109, rue Tahère, 92210 SAINT-CLOUD

Livraisons à domicile :

Particuliers

Laveries - Hôtels - Restaurants - Cliniques - Hôpitaux

Tél. 771 78.91 (24 heures sur 24)

**TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS**

**Entreprise Marcel PLANTIVAUD**

20, rue de Garches, SAINT-CLOUD

Tél. 602 65.35 - 602 65.36

**ARTOS FRANCE**

MATERIEL TEXTILE

54, rue de la Porte-Jaune - 771 70.13 - SAINT-CLOUD

**PIANOS DIEFFEN J.-C. PENON**

18, rue Preschez, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 66.84

VENTE - ACHAT - LOCATION - ACCORD - REPARATION

Location-Vente

COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL  
INSTALLATIONS SANITAIRES

**Ets A. DURIN**

76, avenue du Maréchal-Foch

Tél. 771 80.77

SAINT-CLOUD



**Agence DELAUNAY** S.A.R.L. au capital de 20.000 francs

**Transactions Immobilières**

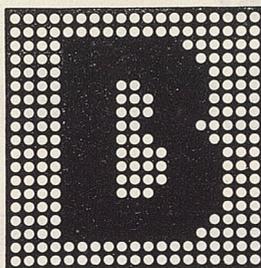
Ventes - Achats - Locations de villas et appartements

113, bd de la République — SAINT-CLOUD

Tél. 771-85-13 - 83-49 - 67-23 - 67-28 - 67-32



Caisse garantie  
FNAIM



**BANQUE NATIONALE DE PARIS**

**SAINT-CLOUD**

**A VOTRE SERVICE 6 JOURS SUR 7**

du lundi au vendredi de 9 h à 17 h

Galerie marchande - 111 Bureaux de la Colline - 602 14.79

du mardi au samedi de 9 h à 17 h

— 59, rue du Mont-Valérien - 771 89.40 - 771 89.41

— 45, rue Gounod - 602 87.00 - 602 87.92

tous les corps d'état : un seul service !

# ARCOBA

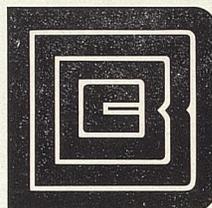
groupement d'entreprises qualifiées du bâtiment  
10 rue du camp canadien 92210 saint cloud tél 771 71 71

étudie  
chiffre  
organise  
réalise  
garantit

tous vos travaux ; neuf et ancien

DE BAECQUE  
BEAU ET CIE

banquiers  
des hommes  
et de leurs  
entreprises



à St Cloud  
4, Parc de Bearn

Renseignements : téléphone 602.45.61  
602.30.19

**MYSTERE 10**

**FAN JET FALCON 10** L'AVION D'AFFAIRES  
ET DE LIAISON



**AVIONS MARCEL DASSAULT**

ENTREPRISE PAYSAGISTE

**A. CANTIN & Fils**

13, rue Sevin-Vincent SAINT-CLOUD  
Tél. 771 89.25

*Le Chapelin - Fretz*



**CRÉATION FLORALE**

14, rue de l'église 602 04.14  
113, galerie shopping de la colline 602 23.37  
SAINT-CLOUD



15, rue de l'Eglise - Tél. 602 03.93

habille  
vos  
enfants  
de la  
naissance  
à 16 ans

**LIBRAIRIE - PAPETERIE**

Dépôt central de journaux et publications

**J. Pleurdeau**

16, rue Royale, SAINT-CLOUD

☎ 602 04.12

**VOTRE OPTICIEN**

**BOUCHETARD**

VERRES DE CONTACT

En libre choix - Ouvert de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h 30  
9, rue Dailly, SAINT-CLOUD ☎ 602 03.49

**REYMA s.a.r.l.**

COUTURE - PRET-A-PORTER  
JERSEY

5, place du Pas

92210 SAINT-CLOUD - 602 55.21

**Garage Longchamp Carnot S. A.**

3, avenue de Longchamp & 69 bis, quai Carnot, 92210 Saint-Cloud  
Tél. 602 46.25

**DISTRIBUTEUR**

**VOLVO - MAZDA (piston rotatif) - BLMC**

**AUSTIN - MORRIS - TRIUMPH - JAGUAR**

Réparations de toutes marques - Tôlerie - Peinture

Location de voitures sans chauffeur

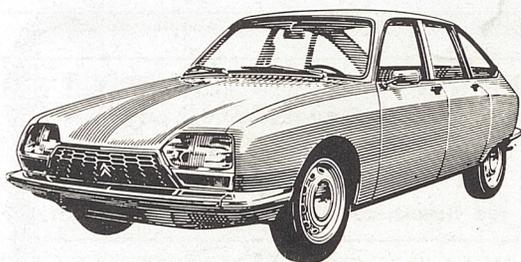
Station-Service

R.C. Versailles 55 B 105

# CITROËN

## GARAGE MAGENTA

1, bd de la République - 92210 ST-CLOUD - 602 59.95



### LOCATION SANS CHAUFFEUR

CITROËN^GS

### Vim

ventilation, filtrage, aérothermes, conditionnement d'air, séchage, dépeussierage, traitement de surfaces, tours de réfrigération d'eau nettoyage central par le vide, ventilation mécanique contrôlée

LA VENTILATION INDUSTRIELLE ET MINIERE  
26, quai Carnot, 92212 SAINT-CLOUD Tél. 602 05.73

RADIO - TELEVISION - DISQUES

DEPANNAGE TOUTES MARQUES

### TÉLÉ-GOUNOD

17, rue Gounod, SAINT-CLOUD

602 45.18



CADEAUX  
GADGETS  
LISTE DE MARIAGE  
JOUETS

### La Boutique de Cadeaux

9, RUE GASTON-LATOUCHE  
(A côté du cinéma Le Régent)

SAINT-CLOUD  
Tél. 602 19.80

A SAINT-CLOUD, T.M.F. VOUS REÇOIT  
PLUS EN VOISIN QU'EN CLIENT

5, avenue Caroline, c'est notre siège social. C'est aussi le plus grand de tous nos magasins. C'est de Saint-Cloud que sont approvisionnés nos magasins aux quatre coins de France.

5, avenue Caroline : vous devriez venir nous voir : entre voisins il y a toujours des facilités, des conditions spéciales, des arrangements possibles.

SAINT-CLOUD  
C'EST NOTRE SIEGE SOCIAL

5, avenue Caroline, 92210

771 03.02

TAPIS & MOQUETTES  
DE FRANCE